

CONSIGNES SUPPLÉMENTAIRES POUR L'ANALYSE BUDGÉTAIRE SUN

Mise à jour des consignes pour les
pays (février 2020)

Consignes supplémentaires pour l'analyse budgétaire SUN

Mise à jour des consignes pour les pays (février 2020)

Table des matières

Introduction	3
Avant de commencer l'analyse budgétaire	5
Définition du champ d'application et de l'objectif de l'analyse budgétaire	5
Évaluation de la structure budgétaire et décentralisation	6
Identification des sources de données disponibles pour l'analyse budgétaire.....	7
Consignes supplémentaires pour l'analyse budgétaire.....	9
Étape 1 - Repérage des postes budgétaires.....	9
Recherche avancée par mots-clés	10
Critères d'inclusion.....	11
Étape 2 - Catégorisation des postes budgétaires	14
Comptabilité de la gouvernance en matière de nutrition et du personnel/des salaires	21
Gouvernance	21
Personnel et salaires	22
Étape 3 - Analyse des postes budgétaires.....	26
Annexe 1. Cycle SUN de planification et de mise en œuvre.....	35
Annexe 2. Cadre conceptuel de l'UNICEF	36
Annexe 3. Cadre de mesures visant à assurer un développement et une nutrition fœtaux et infantiles optimaux	37
Annexe 4. Preuves des effets des interventions sur la nutrition.....	38

Remerciements

La présente note d'orientation a été rédigée par le consortium MQSUN+ (Maximiser la qualité du cadre des programmes de renforcement de la nutrition Plus) avec l'aimable contribution du Secrétariat du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle s'appuie sur les directives fournies dans le document en anglais intitulé « [Budget Analysis for Nutrition – A Guidance Note for Countries \(2018\)](#) » (Analyse budgétaire pour la nutrition - Note d'orientation pour les pays [2018]).

Nous remercions particulièrement l'ensemble de nos confrères et consœurs qui œuvrent en faveur de la nutrition et de son financement, qui ont participé à la consultation technique et ont contribué à la rédaction de cette note d'orientation complémentaire. Il s'agit notamment de : la Bill and Melinda Gates Foundation, Bread for the World, Development Initiatives, la FAO, l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (l'IFPRI), NutritionWorks, Results for Development (R4D), Save the Children, l'université de Washington, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), USAID Advancing Nutrition, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé (WHO).

Nous sommes également reconnaissants envers les pays ayant fait part de leurs commentaires sur leur expérience d'analyse budgétaire et envers les points focaux de pays qui ont fourni des informations pour les études de cas, c'est-à-dire : l'Afghanistan, la République centrafricaine, la Gambie, le Libéria, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Népal, le Pakistan, le Togo et le Yémen.

MQSUN+ ne peut en aucun cas être tenu responsable des erreurs ou des conséquences résultant de l'utilisation des informations contenues dans la présente note d'orientation. Ce document a été rédigé par MQSUN+ avec l'aide de UKaid et du gouvernement du Royaume-Uni. Cependant, les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement du Royaume-Uni.



Introduction

En règle générale, la première étape d'un processus de suivi des investissements dans la nutrition consiste en une analyse budgétaire.¹ Depuis 2015, 50 pays ont effectué une analyse budgétaire selon l'approche du mouvement SUN et cette démarche leur a fourni des informations précieuses sur la nature des dépenses de leur gouvernement dans les initiatives spécifiques et contribuant à la nutrition. L'exercice d'analyse budgétaire est une forme de suivi financier qui fait partie du cycle global de planification et du financement de la nutrition d'un pays (voir l'

Références

1. MQSUN+. **Approaches for Nutrition Costing and Financial Tracking in SUN Countries: A Guidance Note.**; 2020.
2. Fracassi P, Picanyol C, Knechtel W, et al. *Budget Analysis for Nutrition: A Guidance Note for Countries (2018).*; 2018. <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2018/05/2018-Guidance-for-Budget-Analysis.pdf>.
3. MQSUN+. Subnational Budget Analysis for Scaling Up Nutrition: Assessing the role of subnational governments in financing nutrition. 2018;(February):1-12. https://mqsunplus.path.org/wp-content/uploads/2020/01/Guidance-Brief-part-1_Subnational-Budget-Analysis_16Apr18.pdf.
4. MQSUN+. *Subnational Budget Analysis for Scaling Up Nutrition: Tracking Nutrition Expenditures at the Subnational Level.*; 2018. <https://mqsunplus.path.org/resources/guidance-note-subnational-budget-analysis-for-scaling-up-nutrition/>.
5. Maternal and Child Nutrition Study Group. Executive Summary of The Lancet Maternal and Child Nutrition Series. *The Lancet*. 2013;5(1):1-12. <https://www.thelancet.com/pb/assets/raw/Lancet/stories/series/nutrition-eng.pdf>.
6. Banking on Nutrition Partnership. *Synthesis of Evidence of Multi-sectoral Approaches for Improved Nutrition.*; 2017. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Banking_on_Nutrition_evidence_synthesis_advanced_copy_November_2017.pdf.
7. Aho A, Kabore J, Ndiaye S, Zagre N. Nutrition budget analysis at national level: A contribution to a revised approach from West Africa. *Nutrition Exchange*. 2019;(12):11-13. https://www.ennonline.net/attachments/3164/NEX12_English_20July19_8-10.pdf.
8. UNICEF. *UNICEF's Approach to Scaling up Nutrition for Mothers and Their Children*. New York; 2012. https://www.unicef.org/nutrition/files/Unicef_Nutrition_Strategy.pdf.

Annexe 1. Cycle SUN de planification et de mise en œuvre). Souvent, l'objectif est d'examiner les engagements budgétaires et les décaissements, de les comparer et, si possible, de les recenser en fonction des besoins en financement. Disposer de données financières fiables est essentiel pour que les décideurs politiques puissent convenir des priorités, planifier, prendre des décisions concernant l'allocation des ressources et procéder à un suivi et à une évaluation des politiques mises en œuvre. Le suivi des ressources est également un très bon outil de promotion de la transparence et de plaidoyer.

Le Mouvement SUN est conscient de la nécessité croissante de soutenir les pays membres du Mouvement par une reproductibilité et une précision de l'exercice d'analyse budgétaire, également appelé « Approche en 3 étapes » (ces 3 étapes étant l'identification, la catégorisation et la pondérationⁱ des rubriques budgétaires de nutrition)². Selon les chercheurs, un soutien à l'analyse financière des interventions contribuant à la nutrition est essentiel à un perfectionnement.

De nombreux défis de taille entravent l'amélioration de la méthodologie d'évaluation des allocations budgétaires spécifiques et contribuant à la nutrition, notamment le manque de données, les difficultés de catégorisation des postes budgétaires contribuant à la nutrition et les variations de pondération. Au vu de ces problématiques, une équipe du [projet MQSUN+](#) a travaillé avec le Secrétariat du Mouvement SUN, des représentants de pays et des experts techniques, dans la rédaction de la présente note d'orientation afin d'actualiser cette « Approche en 3 étapes » et d'améliorer la méthodologie d'évaluation des allocations budgétaires contribuant à la nutritionⁱⁱ en améliorant les consignes d'évaluation des allocations budgétaires dans les pays SUN. Le contenu de ces nouvelles directives se base sur une analyse documentaire, une série de consultations et d'enquêtesⁱⁱⁱ menées dans les pays, et sur une consultation technique sur le terrain d'une journée et demie avec des experts en nutrition.

Ces travaux s'appuient sur la précédente analyse budgétaire, la « Budget Analysis for Nutrition: A Guidance Note for Countries (2018) » et sont une mise à jour du contenu des annexes de ce document. Le Mouvement SUN est piloté par les gouvernements et, par conséquent, l'analyse budgétaire est un exercice mené par les gouvernements dans le cadre duquel leurs parties prenantes doivent faire en sorte que tous les participants harmonisent leurs activités. Les principaux acteurs ciblés par ces travaux sont donc les gouvernements des pays SUN, suivies des autres parties prenantes susceptibles de participer à cette analyse budgétaire.

Le Mouvement SUN propose une analyse du budget de la nutrition s'effectuant selon les étapes suivantes :

1. Définition du champ d'application et des objectifs ;

ⁱ Remarque : la pondération, auparavant facultative, des postes budgétaires (étape 3) n'est plus recommandée par le Secrétariat du Mouvement SUN. La troisième étape consiste maintenant en une « Analyse des postes budgétaires ». Consultez la rubrique « Étape 3 — Analyse des postes budgétaires » pour en savoir plus sur ce changement.

ⁱⁱ La méthodologie d'évaluation des allocations budgétaires contribuant à la nutrition fait partie de l'approche en 3 étapes, à savoir la définition d'une intervention contribuant à la nutrition, le processus de catégorisation de ce type d'intervention et les typologies d'interventions contribuant à la nutrition au sein des différents secteurs.

ⁱⁱⁱ Une consultation par téléphone a eu lieu avec des personnes du Libéria, de la République centrafricaine et du Togo. Celles ayant participé à l'enquête en ligne étaient originaires du Népal, de la Gambie, du Mali, de Mauritanie et du Togo.

2. Choix du moment le plus opportun pour collecter les données financières et rédiger des rapports les concernant ;
3. Nomination des personnes participant à l'analyse du budget alloué à la nutrition ;
4. Identification des sources des données financières ;
5. *Collecte des données financières (la première fois et ultérieurement) ;*
6. Interprétation des données financières ;
7. Utilisation des données financières^{iv}.

La méthodologie d'évaluation des allocations budgétaires contribuant à la nutrition et les étapes connexes (Approche en 3 étapes) présentées dans cette note d'orientation se déroulent dans le cadre de la 5^e phase *de collecte des données financières*. Cette étape explique, aux pays, la méthode de repérage des postes budgétaires de nutrition, la manière de catégoriser ces postes comme spécifiques ou contribuant à la nutrition et la pondération facultative (*notez qu'une pondération arbitraire facultative n'est plus recommandée par le Mouvement SUN et par conséquent, cette troisième étape consiste désormais en une analyse des données. Consultez les consignes ci-dessous*). La plupart des consignes du présent document sont en lien avec cette 5^e phase, même si elles abordent également certaines étapes plus générales de l'analyse budgétaire de la nutrition du Mouvement SUN.

Si la présente note d'orientation vise à fournir d'autres consignes claires aux pays pour qu'ils réalisent l'exercice d'analyse budgétaire à l'aide de l'approche en 3 étapes, elle insiste également sur l'importance de garder une certaine liberté de manœuvre essentielle pour que les pays adaptent le processus à leur contexte, et au niveau et à la qualité des données fournies par leurs budgets et plans nationaux. Les études de cas pays incluses illustrent cette possibilité d'adaptation et cette flexibilité. Les études de cas du présent document illustrent la manière dont les différents pays ont adapté l'analyse budgétaire selon leur situation, leur méthode de choix de l'approche à adopter et leur utilisation des informations pour consolider le financement de la nutrition, les activités de plaidoyer et les programmes mis en œuvre dans leur pays.

Avant de commencer l'analyse budgétaire

L'analyse budgétaire implique généralement une organisation des données budgétaires pertinentes et une comparaison des allocations budgétaires (et des dépenses lorsque cela est possible) sur plusieurs années et dans différents secteurs comme la santé, l'éducation, l'agriculture, la protection sociale et l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH). La profondeur de l'analyse dépend du niveau de détail de la présentation des données budgétaires¹. Avant de se lancer dans l'exercice d'analyse budgétaire, il faut en fixer son objectif global, le niveau de détail disponible et la manière dont les informations seront utilisées.

Définition du champ d'application et de l'objectif de l'analyse budgétaire

Il est primordial que le pays définisse clairement, en amont, le **champ d'application et l'objectif** de l'exercice d'analyse budgétaire. Chaque pays doit déterminer la portée de l'analyse en fonction de la disponibilité des données, du calendrier et des capacités à mener l'exercice. Certains pays

^{iv} Source : 1. Fracassi P, Picanyol C, Knechtel W, et al. Budget Analysis for Nutrition: A Guidance Note for Countries (2018). ; 2018. <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2018/05/2018-Guidance-for-Budget-Analysis.pdf>

préférent adopter une approche horizontale selon les ministères (c'est-à-dire examiner uniquement certains ministères pour réduire la portée de l'exercice) tandis que d'autres opteront pour une approche verticale, du niveau national vers le niveau infranational, ou utiliseront des informations d'autres sources, comme des budgets de partenaires de développement hors budget, comme c'est le cas au Yémen (voir l'étude de cas ci-dessous).

C'est l'objectif de l'analyse budgétaire qui permet de déterminer les aspects à inclure et à évaluer, et la manière dont les informations seront utilisées. Par exemple, pour un pays menant une toute première analyse du budget de la nutrition, l'objectif pourra être de procéder à un examen rapide et simple des postes du budget national de haut niveau afin de repérer les ministères mettant en place des programmes de nutrition et d'en définir leur ampleur (voir l'étude de cas de l'Afghanistan ci-dessous). S'il s'agit de la deuxième ou troisième analyse du budget de la nutrition, l'objectif pourra être plus détaillé et plus nuancé. Par exemple, l'analyse pourra se concentrer davantage sur certains types de programmes, répertorier les allocations au personnel travaillant dans la nutrition, comparer les allocations avec les dépenses ou inclure des données budgétaires infranationales ou de districts (voir par exemple l'étude de cas du Pakistan ci-après). Les pays disposant d'un Plan national de nutrition multisectoriel (NNP) ou d'un cadre commun de résultats (CRF) ont constaté que l'exercice d'analyse budgétaire est un outil efficace de suivi des investissements dans le cadre du NNP ou du CRF et que par conséquent, il est très utile pour fixer des objectifs.

Deux importants domaines d'intervention au tout début de l'exercice sont la **gouvernance** en matière de nutrition et les **coûts de personnel**, comme les salaires et les avantages sociaux. Le terme « gouvernance » fait ici référence à toute activité ayant une incidence sur le système en général et la prestation globale de services, comme la gestion des informations, la coordination, le plaidoyer et la communication. Les termes de coûts et salaires du personnel travaillant dans la nutrition font référence aux personnes œuvrant en première ligne dans des secteurs clés (santé, agriculture et systèmes alimentaires, approvisionnement en eau, éducation et protection sociale) et qui constituent, d'une part l'essentiel du capital humain pour la nutrition, et d'autre part le personnel de nutrition du gouvernement central. Le suivi de ces deux domaines est plus difficile pour diverses raisons ; néanmoins, un pays souhaitant procéder à une analyse à ce point détaillée selon l'objectif global fixé devra réfléchir à la manière de collecter ces informations dès le début. Des conseils sur la gouvernance et les salaires en lien avec la nutrition sont fournis ci-après.

Évaluation de la structure budgétaire et décentralisation

Il est important dès le début d'évaluer la structure du budget et le degré de décentralisation du gouvernement car cela aura une incidence sur le niveau de détails disponibles pour mener l'analyse. La finesse de l'analyse dépend du niveau de détails de la présentation des données budgétaires. Les budgets nationaux (et infranationaux) peuvent être organisés par centres de coûts, programmes et activités, les postes budgétaires peuvent être très agrégés et les informations de chaque programme peuvent être désagrégées^v. Par exemple, dans certains pays, les données budgétaires se limitent aux principales classifications économiques de chaque service (comme les coûts du personnel, les frais généraux et les dépenses en capital). Par contre,

^v Les informations peuvent être dissociées en composantes précises comme des composantes de programmes nutritionnels.

d'autres pays fournissent des informations détaillées pour chaque programme et contribution de chaque service. Des budgets hautement désagrégés fournissent plus d'informations détaillées et permettent de décomposer les programmes ou activités en sous-composantes. Cela permet d'inclure, dans l'analyse budgétaire, uniquement les postes budgétaires clairement en lien avec la nutrition, ce qui donne une image plus précise du financement de la nutrition.

Évaluer le degré de décentralisation d'un pays permettra de déterminer s'il faut ou non procéder à un suivi des financements de la nutrition au niveau infranational. Une large part des dépenses dans la nutrition peut se faire au niveau infranational. Les gouvernements locaux sont responsables des services primaires qui ont souvent un rapport à la nutrition. Même si à première vue les dépenses infranationales sont faibles, celles dans des interventions en lien avec la nutrition peuvent être importantes. Le risque d'un suivi limité au budget national ou fédéral est une sous-estimation du montant total des dépenses de nutrition. Cependant, avant d'engager le processus (qui peut s'avérer long) de suivi au niveau infranational, il faut fixer l'objectif d'un tel suivi, définir la manière dont les informations vont être utilisées et décider du processus. Il faut savoir que les frais d'un suivi des budgets infranationaux peuvent être considérablement plus élevés car cela implique de reproduire l'exercice mené au niveau national autant de fois qu'il y a de régions ou provinces. De même, il existe un risque de double comptabilisation car les dépenses infranationales sont souvent financées par des transferts monétaires provenant du gouvernement central. Il vaut donc mieux avant tout bien réfléchir à l'exercice d'analyse budgétaire qu'on est sur le point de mener et sur l'éventuelle part des dépenses en nutrition éventuellement absorbées au niveau infranational. Pour en savoir plus, consultez le document intitulé « [MQSUN+ Guidance Notes on Subnational Budget Analysis for Scaling up Nutrition](#)^{3,4} » (Notes d'orientation de MQSUN+ sur l'analyse budgétaire infranationale pour le renforcement de la nutrition).

Identification des sources de données disponibles pour l'analyse budgétaire

Si possible, il est utile d'avoir un processus d'analyse budgétaire pour commencer par un examen du Plan national de nutrition multisectoriel ou du cadre commun de résultats du pays en question^{vi}. Quel que soit le document utilisé pour planifier les programmes de nutrition, il est bon de l'examiner dès le lancement de l'exercice d'analyse budgétaire. Tout plan de nutrition présentant les priorités et activités nutritionnelles d'un pays est très utile pour identifier les postes budgétaires ou programmes de nutrition au sein des budgets nationaux, ministériels ou infranationaux.

D'autres documents peuvent également être utiles au processus d'analyse budgétaire. Il s'agit entre autres des :

- Budgets de l'année précédente ;
- Budgets nationaux, sectoriels ou ministériels ;
- Budgets et plans infranationaux ;
- Données hors budget (plateforme de gestion de l'aide/Dev Tracker) ;
- Rapports de l'auditeur général (pour comparer les allocations et les dépenses) ;
- Revues de l'efficacité au regard du coût ou études d'allocation budgétaires.

^{vi} Leur intitulé peut changer (« plan d'action », « plan stratégique » ou autre) et ils sont parfois chiffrés.

Consultez la principale analyse budgétaire pour la nutrition ([Budget Analysis for Nutrition: A Guidance Note for Countries \(2018\)](#)) du Mouvement SUN pour en savoir plus sur les sources de données.

PAKISTAN

Étude de cas de pays

Le Pakistan a mené plusieurs exercices d'analyse budgétaire depuis 2013. Le principal objectif de la dernière analyse était de connaître les investissements sectoriels dans les interventions nutritionnelles.

Il a fallu trois à quatre mois pour mener ce processus d'analyse budgétaire. L'équipe a examiné les plans de développement à l'échelle fédérale et provinciale, ainsi que les documents de projets, pour analyser les objectifs et effets relatifs à la nutrition et les monétiser pour des activités nutritionnelles. En plus du document de budget national et des plans fédéraux et provinciaux, l'équipe a recueilli des informations sur les budgets en différé de parties prenantes non gouvernementales. Elle a donc ainsi pu recueillir des informations supplémentaires et estime avoir en partie bien rempli sa mission.

L'équipe du Pakistan a utilisé l'approche de pondération dans le cadre de son analyse. L'équipe a mis en place l'échelle de pondération normative du Mouvement SUN aussi bien pour les interventions spécifiques à la nutrition que pour celles y contribuant. Si l'analyse et l'examen des dépenses du secteur public se sont bien déroulés, l'équipe estime qu'il a été particulièrement difficile de traiter les informations budgétaires en différé.

À la suite de ce processus, les capacités de financement de la nutrition d'environ 250 représentants des gouvernements fédéraux et provinciaux ont été renforcées. L'équipe envisage d'organiser des formations de renforcement des capacités pour d'autres représentants gouvernementaux et partenaires de la nutrition, comme les donateurs, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales nationales et internationales.

Les résultats de l'analyse budgétaire ont été communiqués lors de la préparation des plans de développement fédéral et de provinces. Ils ont été pris en compte pour la finalisation des allocations budgétaires sectorielles.

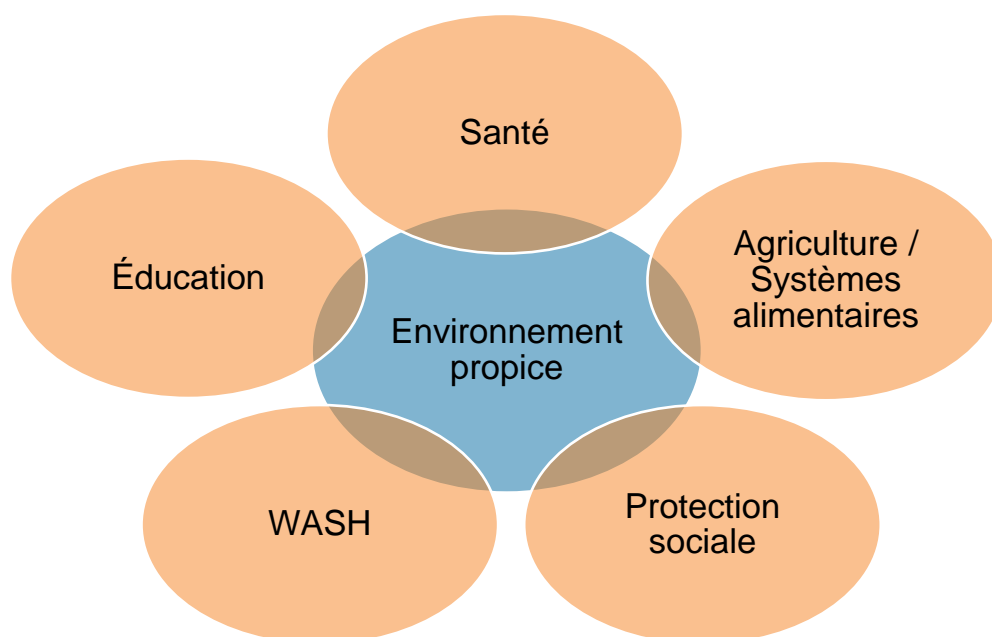
Consignes supplémentaires pour l'analyse budgétaire

Étape 1 — Repérage des postes budgétaires

La portée de l'analyse permet de définir les **secteurs thématiques clés** (Figure 1) à inclure dans l'exercice.

Pour bon nombre de gouvernements, la **première étape** est de connaître les ministères ou agences des secteurs thématiques clés qui mettent en place des programmes de nutrition et peuvent donc être consultés et participer à l'exercice.

Figure 1. secteurs thématiques de nutrition



Les *Ministères de la santé, de l'agriculture et de l'éducation* sont clairement identifiables dans tous les budgets nationaux. Les domaines fonctionnels de la *protection sociale* et *WASH* (eau, assainissement et hygiène) peuvent figurer dans l'intitulé de plusieurs ministères, selon le pays. Dans certains pays, il peut y avoir d'autres ministères importants à inclure car responsables de programmes nutritionnels. Par exemple, il peut s'agir des *Ministères de l'autonomie des femmes ou du genre, de la protection de l'enfance, des affaires maritimes et de la pêche, du développement rural*, etc. Le secteur de « l'environnement propice », par nature transversal, inclura des activités de *gouvernance* en lien avec la nutrition pouvant être à la charge du *Ministère des finances ou de la planification*, et c'est également le cas d'autres domaines fonctionnels transversaux comme l'autonomisation des femmes, l'égalité hommes-femmes, le développement rural et le développement de la petite enfance.

Il pourra s'avérer utile de dresser une liste claire de tous les ministères à inclure dans l'exercice, en utilisant les mêmes intitulés que ceux figurant dans les budgets nationaux ou les documents financiers.

Pour bon nombre de gouvernements, la **deuxième étape** est de communiquer le budget national, les budgets ministériels ou les documents financiers officiels qui seront utilisés pour l'exercice. Ces informations peuvent être compilées à partir d'autres sources de données nutritionnelles pertinentes (Plan national de nutrition, cadre commun de résultats, plans chiffrés, etc.). Consultez la principale analyse budgétaire ([Budget Analysis for Nutrition: A Guidance Note for Countries \(2018\)](#)) du Mouvement SUN pour en savoir plus sur les sources de données.

Souvent, une **troisième étape** consiste à mener une recherche dans les documents budgétaires à l'aide de mots-clés.

Une **recherche de base par mots-clés** peut être effectuée en tapant simplement le mot « **nutrition** » pour trouver les postes budgétaires de « nutrition » (p. ex. programmes, services, interventions, etc.).

Une **recherche plus avancée par mots-clés** est possible en suivant le processus suivant :

Recherche avancée par mots-clés

Un possible point de départ pour trouver des mots-clés est le Plan national de nutrition et le cadre commun de résultats, à condition que le budget provienne du plan national.

La liste suivante de mots-clés à rechercher (voir [Tableau 1](#)) a été dressée à partir de l'expérience de pays ayant déjà effectué l'exercice d'analyse budgétaire, des contributions d'experts internationaux et des publications.

Les pays choisiront leurs mots-clés à partir de cette liste selon leur Plan national de nutrition ou leur cadre commun de résultats, selon les cas, tout en suivant l'avis de leurs experts locaux.

Tableau 1. Liste de mots-clés à rechercher

Secteur thématique	Mots-clés à rechercher
Santé	nutrition, maternel, néonatal, enfant, adolescent, santé, surpoids, obésité, maladies non transmissibles, hygiène, micronutriments, macronutriments, pratiques d'alimentation, malnutrition, planning familial, santé de la procréation, VIH/SIDA, tuberculose, paludisme, assainissement, immunisation infantile, santé maternelle et infantile intégrée, éducation, sécurité alimentaire, ami des bébés
Agriculture/Systèmes alimentaires	nutrition, femmes, produits de base, graines, racines, céréales, légumineuses, légumes secs, noix, fruits et légumes, origine animale, animaux d'élevage, sources piscicoles, services de vulgarisation, coopératives, petits exploitants, aide alimentaire, aide, agriculture familiale, alimentation, sécurité alimentaire, faim, production agricole, développement rural, bioenrichissement, qualité des aliments, aflatoxine, commerce, enrichissement, marchés Remarque : différencier ce qui est fait pour améliorer les marchés intérieurs au lieu des marchés d'exportation.
Éducation	éducation nutritionnelle, éducation des femmes, éducation en milieu rural, enseignement secondaire des filles, repas/alimentation scolaires, éducation de la petite enfance, développement, WASH,

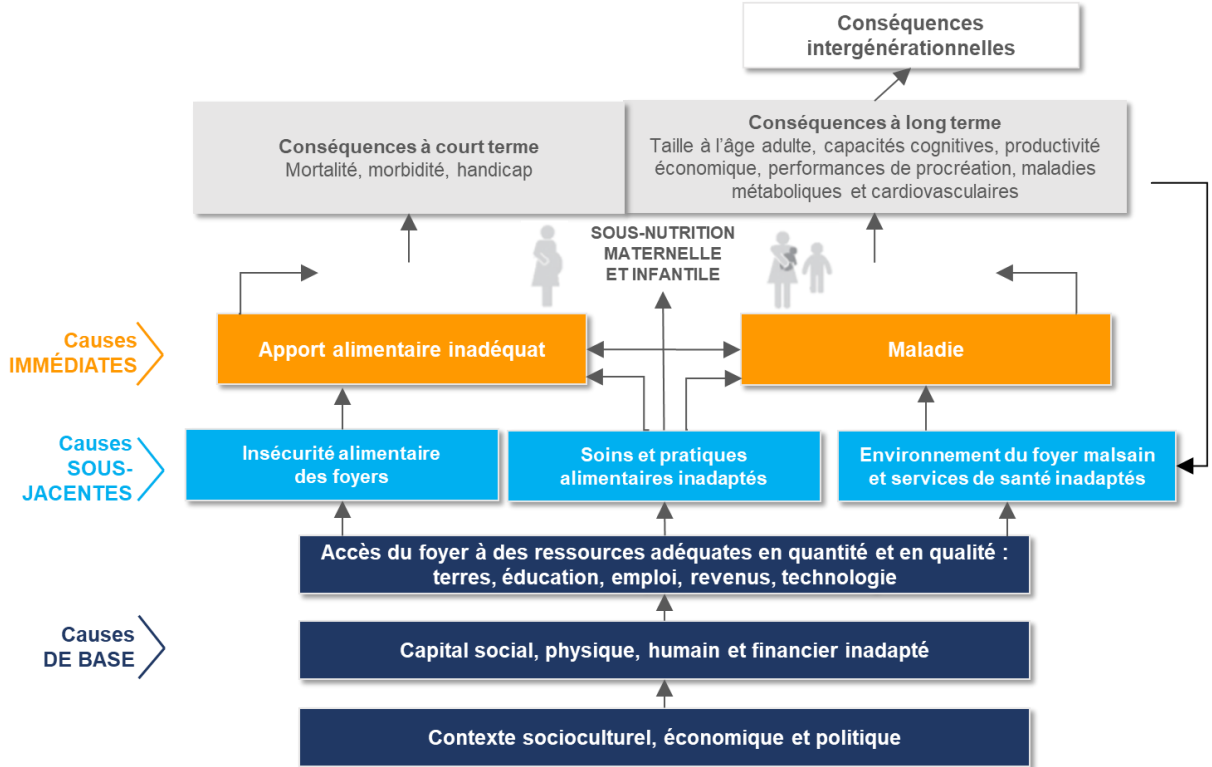
	hygiène, lavage des mains, alphabétisation des adultes, égalité de l'éducation, repas à emporter, potagers scolaires
Protection sociale	femmes, enfants, filet de protection, transferts monétaires conditionnels et inconditionnels, orphelins et enfants vulnérables, retraite, assurance, services d'assistance sociale, urgence, humanitaire, aide, congé maternité, en faveur des pauvres, réfugié
WASH	approvisionnement en eau potable, environnement, assainissement, eaux usées, zones rurales/urbaines, hygiène, latrines, assainissement total piloté par la collectivité (ATPC), lavage des mains
Environnement propice/transversalité	femmes, équité, gouvernance, développement de la petite enfance, développement rural

Critères d'inclusion

Pour inclure un poste budgétaire à l'Étape 1 — Repérage des postes budgétaires, vous pouvez utiliser les critères suivants :

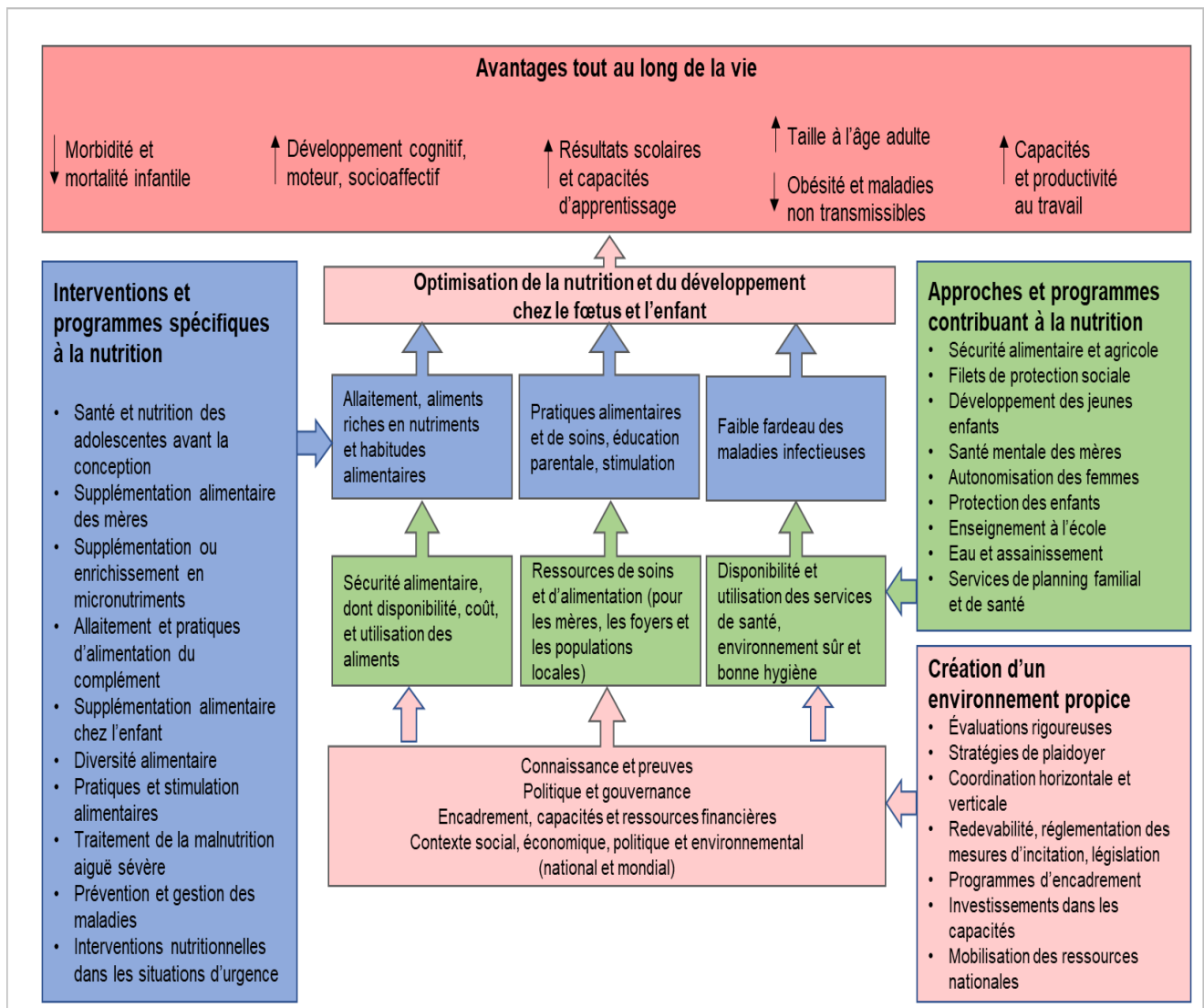
- Le poste budgétaire reflète clairement une priorité sectorielle incluse dans les initiatives de planification multisectorielles en faveur de la nutrition.
- Il est possible de circonscrire la population cible en termes de bénéficiaires directs et indirects.
 - Bénéficiaires directs : 1 000 premiers jours de vie (femmes en âge de procréer et allaitantes et enfants de moins de 2 ans), enfants, adolescentes et femmes en âge de procréer.
 - Bénéficiaires indirects : foyers et populations à risque de malnutrition (selon les moyens d'existence, la vulnérabilité, etc.)
- Il est possible de définir un résultat mesurable, de situer ce résultat parmi les interventions ayant des retombées sur la nutrition (voir l'
- **Annexe 2. Cadre conceptuel de l'UNICEF**

CADRE CONCEPTUEL DE L'UNICEF DES FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA SOUS-NUTRITION INFANTILE



Les flèches noires indiquent que les conséquences de la sous-nutrition peuvent alimenter les causes sous-jacentes et de base de la sous-nutrition, perpétuer le cycle de la sous-nutrition, de la pauvreté et des inégalités.

Annexe 3. Cadre de mesures visant à assurer un développement et une nutrition fœtaux et *infantiles* optimaux



- Annexe 4) et d'en assurer le suivi à l'aide de systèmes d'information déjà en place. Il peut par exemple s'agir d'élargir l'administration de la troisième injection du vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (DPT3) ou d'étendre les sources d'eau potable, etc.

Il faut prendre des précautions lorsqu'on choisit les programmes ou rubriques budgétaires afin d'inclure uniquement les programmes ayant des effets clairs sur la nutrition et de ne pas gonfler le budget de la nutrition.

Si aucune information sur la population cible ou aucun résultat mesurable n'est disponible, il vaut mieux exclure le poste budgétaire de l'analyse.

Si aucune information sur la population cible ou aucun résultat mesurable n'est disponible, mais que le poste budgétaire est clairement en lien avec la nutrition, il peut s'avérer utile de l'inclure ou de l'évaluer de nouveau dans le cadre du Plan national de nutrition. Ces programmes peuvent être catalogués comme « **contribuant potentiellement à la nutrition** » et chaque pays choisira de les inclure ou non dans l'analyse (avec un code séparé). Néanmoins, il faudra inclure une composante, un indicateur ou un objectif nutritionnel dans le plan à l'avenir (voir ci-après pour de plus amples informations).

Étape 2 — Catégorisation des postes budgétaires

Dans le cadre de cette deuxième étape, les équipes de pays classent les postes budgétaires choisis selon trois différentes catégories : spécifiques à la nutrition, contribuant à la nutrition et contribuant potentiellement à la nutrition. Le cadre, les définitions et les actions de la série *The Lancet* de 2013 sur la nutrition maternelle et infantile (

Annexe 3) sont souvent le point de référence et de départ de la catégorisation des activités en lien avec la nutrition. Cependant, du fait que chaque pays met en place des programmes différents et les définit et les décrit différemment, il n'existe pas de méthode précise de catégorisation des actions nutritionnelles. Ainsi, **les pays doivent toujours prendre la décision qui leur paraît la plus pertinente et veiller à consigner les données précisément en assurant la transparence et la reproductibilité.**

L'expression « **SPÉCIFIQUE À LA NUTRITION** » fait référence à des interventions nutritionnelles ayant de fortes retombées sur la nutrition comme celles décrites dans la série *The Lancet* de 2013 sur la nutrition maternelle et infantile. On les appelle parfois interventions « directes ». Les postes budgétaires spécifiques à la nutrition seraient ceux incluant un service de nutrition, un programme de nutrition, une intervention ou une activité nutritionnelle selon la structure budgétaire.

La définition de *The Lancet* d'une action spécifique à la nutrition est la suivante :

« Une intervention ou un programme spécifique à la nutrition s'intéresse aux facteurs déterminants immédiats du développement et de la nutrition fœtaux et infantiles (consommation adéquate en aliments et en nutriments, pratiques alimentaires et de soins, éducation parentale et faible fardeau des maladies infectieuses. »⁵

Les interventions spécifiques à la nutrition sont ces 13 actions nutritionnelles à fortes retombées décrites dans la série *The Lancet* de 2013 sur la nutrition maternelle et infantile.

1. Soutien et promotion de l'allaitement maternel ;
2. Promotion de l'alimentation d'appoint (la 12^e intervention traite de l'approvisionnement en aliments) ;
3. Lavage des mains avec de l'eau et du savon et promotion des comportements d'hygiène adéquats ;
4. Supplémentation en vitamine A ;
5. Suppléments thérapeutiques de zinc ;
6. Poudres de micronutriments divers ;
7. Déparasitage ;
8. Suppléments en fer et acide folique pour les femmes enceintes ;
9. Enrichissement en fer des denrées alimentaires de base ;
10. Iodation du sel ;
11. Suppléments d'iode ;
12. Prévention ou traitement de la malnutrition modérée chez les enfants de 6 à 23 mois ;
13. Traitement de la malnutrition aiguë sévère ;

Concernant les interventions spécifiques à la nutrition, l'accent est mis sur l'importance d'un continuum des soins ciblant les 1 000 premiers jours de vie (femmes enceintes et allaitantes et enfants de moins de deux ans) et les femmes en âge de procréer, y compris les adolescentes.

L'expression « **CONTRIBUANT À LA NUTRITION** » fait référence à des interventions traitant les facteurs sous-jacents de la malnutrition comme initialement exposé dans le cadre conceptuel de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) (

Annexe 2). Ces actions ont été précisées dans la série *The Lancet* de 2013 sur la nutrition maternelle et infantile (

Annexe 3). On les appelle parfois interventions « indirectes ». Il s'agit notamment d'actions dans divers secteurs comme la santé, l'agriculture et les systèmes alimentaires, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'éducation et la protection sociale, mais également dans des secteurs transversaux comme le genre et les activités de gouvernance.

Les postes budgétaires contribuant à la nutrition sont ceux qui *mentionnent clairement un objectif et/ou un résultat et/ou une action qui concerne la nutrition dans le cadre d'un programme intégré ou dans le cadre du mandat d'un service.*

La définition de *The Lancet* d'une action contribuant à la nutrition est la suivante :

« Une intervention ou un programme contribuant à la nutrition s'intéresse aux facteurs déterminants sous-jacents du développement et de la nutrition foetaux et infantiles (sécurité alimentaire ; ressources suffisantes pour obtenir des soins au niveau maternel, du foyer et de la communauté, accès aux services de santé et à un environnement sain et sécurisant) et intègre des objectifs et actions nutritionnels spécifiques. Les programmes contribuant à la nutrition

peuvent servir de plateformes pour organiser des interventions spécifiques à la nutrition et éventuellement en renforcer leur portée, leur couverture et leur efficacité. »⁵

En cas de difficulté à catégoriser un poste budgétaire au vu du nom ou de la description du programme, deux critères peuvent être utilisés pour prendre une décision :

1. En définissant les résultats attendus (p. ex. état nutritionnel des enfants ou facteur déterminant immédiat ou sous-jacent de l'état nutritionnel des enfants).
2. En circonscrivant la population cible (bénéficiaires directs et indirects d'une intervention donnée).

Consultez l'[Annexe 4](#) pour prendre connaissance des résultats d'un examen d'interventions nutritionnelles (spécifiques et contribuant à la nutrition) et des preuves d'un effet sur les résultats nutritionnels.⁶ Ces informations pourront vous aider à catégoriser les postes budgétaires.

L'expression « **CONTRIBUANT POTENTIELLEMENT À LA NUTRITION** » fait référence à un programme ou un poste budgétaire clairement en lien avec la nutrition mais qui n'a pas d'objectif ou d'indicateur clair. Il faudra revenir dessus ultérieurement pour un ajout ou une ré-évaluation dans le cadre du Plan national de nutrition. Ces programmes peuvent être étiquetés comme « **contribuant potentiellement à la nutrition** » et les pays ont le choix de les inclure dans l'analyse (en leur attribuant un code séparé). Les pays peuvent décider d'inclure une composante, un indicateur ou un objectif de nutrition dans le plan ultérieurement. Les postes ou mesures catégorisés comme « *contribuant potentiellement à la nutrition* » exigeront un travail supplémentaire ou devront être étudiés de nouveau pour s'assurer, à l'avenir, de leur pertinence par rapport à la nutrition et les catégoriser ensuite comme « contribuant à la nutrition ». Chaque pays peut décider d'inclure ou non le budget alloué à ces postes dans l'analyse quantitative (voir Étape 3 - Analyse des postes budgétaires ci-dessous) à condition que cela soit correctement enregistré et reste cohérent avec l'ensemble de l'analyse. Que ces postes soient, au final, inclus ou non dans l'analyse quantitative, ils peuvent toujours être réexaminés à l'avenir.

Une publication d'Aho et al. propose également une troisième catégorie de poste budgétaire intitulée « investissement de soutien » qui a la même signification que « contribuant potentiellement à la nutrition ». Cette catégorie inclut des :

« programmes de développement plus larges pouvant contribuer à l'amélioration des résultats nutritionnels mais au déroulement très long et parfois flou (construction de routes dans les zones rurales, programmes d'irrigation, achat de machines agricoles, recherche ou formation dans la nutrition, etc.) ; cette catégorie n'est pas considérée comme une dépense ou une allocation budgétaire entièrement nutritionnelle. »⁷

Les [Tableaux 2 et 3](#) fournissent des exemples d'analyse budgétaire, avec une répartition des postes spécifiques ou contribuant à la nutrition^{vii} par secteur et typologie.

^{vii} Pour en savoir plus sur le repérage de postes « contribuant potentiellement à la nutrition », consultez « Aho A, Kabore J, Ndiaye S, Zagre N. Nutrition budget analysis at national level: A contribution to a revised approach from West Africa. Nutrition Exchange. 2019;(12):11-13. https://www.enonline.net/attachments/3164/NEX12_English_20July19_8-10.pdf.

Tableau 2. Exemples de postes budgétaires catégorisés comme étant spécifiques à la nutrition^{viii}

Secteur	Exemples de postes budgétaires spécifiques à la nutrition
Santé	Supplémentation en vitamine A Supplémentation en fer et en vitamine A pour les jeunes enfants
Santé et autres secteurs	Programme national de Nutrition ou PRONANUT Programme de nutrition
Santé	Gestion des services fluide et en toute sécurité, dont l'instauration rapide de l'allaitement maternel
Autre que santé	Formation et renforcement des capacités des agriculteurs et des travailleurs de vulgarisation sur la nutrition alimentaire et la santé pour toutes les tranches d'âge et suivi et évaluation participative sur le terrain.

Tableau 3. Typologies contribuant à la nutrition et exemples de postes budgétaires

Secteur thématique	Typologie	Exemples de postes budgétaires contribuant à la nutrition [^]
Santé	Immunisation infantile	Surveillance et mesures d'immunisation
	Soins de santé maternels et infantiles intégrés^{ix}	Stratégie de réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle, néonatale et infantile.
	Santé de la procréation : planning familial, retard de l'âge de la première grossesse et espacement entre les naissances	Renforcement de la communication, de l'éducation, des campagnes de plaidoyer et des informations dans le cadre de programmes de planning familial Mise à disposition de moyens de contrôle des naissances dans les centres de santé
	Supplémentation pour les femmes et les enfants	Supplémentation protéino-énergétique et en calcium pour les femmes enceintes Supplémentation en vitamine D, oméga 3 et zinc pour les mères Supplémentation en micronutriments : fer, nutriments à base de lipide, vitamine D pour les enfants
	Soins anténataux pour les femmes enceintes et les enfants	Évaluation psychosociale anténatale et soutien à la santé mentale Clampage tardif du cordon ombilical Prise de vitamine K avant la naissance Massages favorisant la croissance des enfants prématurés Zinc pour le traitement des infections des nouveau-nés

^{viii} Le point de départ d'une catégorisation des postes budgétaires spécifiques à la nutrition est la définition et la liste des 13 actions nutritionnelles à fort impact de *The Lancet*. Cependant, comme l'indique le Tableau 2, les pays peuvent classer les postes budgétaires différemment. Ils doivent toujours faire preuve de bon sens, faire des choix cohérents et consulter les parties prenantes concernées.

^{ix} La plupart des programmes de soins maternels et infantiles intégrés ont été catégorisés comme étant des postes budgétaires spécifiques à la nutrition.

Secteur thématique	Typologie	Exemples de postes budgétaires contribuant à la nutrition [^]
		Supplémentation en vitamine E pour les enfants prématurés
	Soins et aide face à la diarrhée	Pratiques alimentaires face à la diarrhée Zinc pour le traitement de la pneumonie chez les enfants
	Santé et éducation nutritionnelle*	Médias grand public (fonctionnement et soutien aux services de diffusion et de communication d'informations de santé)
	Surpoids, obésité et maladies non transmissibles	Maladies non transmissibles (prévention des cancers, du diabète et de l'hypertension artérielle)
	Maladies infectieuses (VIH/SIDA, tuberculose et paludisme)	Prévention et traitement des maladies infectieuses (programme national de lutte contre le paludisme, traitement préventif intermittent pendant la grossesse et moustiquaires traitées à l'insecticide contre le paludisme (femmes enceintes), traitement et prophylaxie contre le paludisme)
	Soins de santé de base	Services cliniques
	Prestations des services susmentionnés	Gestion de l'information, suivi et évaluation, surveillance, recherche, coordination (amélioration de la gouvernance et renforcement de l'efficacité et de l'efficience des prestations de services de santé)
Éducation	Développement de la petite enfance*	Prestation de services à la petite enfance (accessibilité de l'éducation de la petite enfance en matière de nutrition et d'éducation parentale)
	Éducation (lutte contre les disparités entre les sexes)*	Exemple : création d'établissements d'enseignement pour les filles et les femmes
	Éducation (accès pour tous)*	Révision du programme d'alphabétisation et du matériel pédagogique, amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage
	Repas/Alimentation dans les écoles*	Programme d'alimentation pour les élèves des écoles élémentaires
	Sensibilisation à la santé et à la nutrition dans les écoles	Promotion de la santé et de la nutrition dans les écoles
	Alphabétisation des femmes	Programme de formation et d'alphabétisation pour les femmes avec diplôme à la clé
	Jardins et potagers dans les écoles	Entretien de jardins dans les établissements scolaires
	Éducation (générale)	Exemple : nutrition dans l'enseignement supérieur/les formations professionnelles

Secteur thématique	Typologie	Exemples de postes budgétaires contribuant à la nutrition [^]
	Prestations des services susmentionnés	Gestion de l'information, suivi et évaluation, surveillance, recherche, coordination
Agriculture/Systèmes alimentaires	Sécurité alimentaire	Santé de la faune aquatique et gestion après récolte Prévention par l'aflatoxine Gestion après récolte, stockage et utilisation de pratiques sûres de maltage, séchage, marinage et conservation
	Production alimentaire	Production d'aliments sains et diversifiés
	Étiquetage des denrées alimentaires	Étiquetage de la composition nutritionnelle des produits
	Sécurité alimentaire*	Sécurité alimentaire et développement dans l'agriculture (accessibilité, disponibilité)
	Développement rural	Agriculture et développement rural
	Secteur de la pêche	Développement de systèmes de santé des poissons et élevage piscicole
	Services agricoles	Services de vulgarisation agricole
	Production agricole	Augmenter la croissance pour augmenter les revenus Gestion de la production de céréales et d'autres cultures Diversification et intensification durable de la production agricole
	Irrigation, aliments de première nécessité ou non, rotation et culture intercalaire	Programmes d'irrigation et rotation des cultures
	Biodiversité, alimentation et nutrition	Agriculture durable pour promouvoir la biodiversité
	Enrichissement des aliments	Enrichissement des aliments et bio-enrichissement
	Commerce et commercialisation	Commerce pour la nutrition, commercialisation des aliments et pratiques publicitaires
	Génération de revenus agricoles pour la nutrition	Culture de rente, élevage d'animaux (propriété familiale et élevage extensif)
Potager	Promotion de potagers diversifiés	
	Prestations des services susmentionnés	Gestion de l'information, suivi et évaluation, surveillance, recherche, coordination Élaboration de politiques pour la tarification des aliments visant à promouvoir des régimes alimentaires sains (par exemple, taxes sur les produits sucrés)*
Protection sociale	Services sociaux (maternels et infantiles)	Assistance nutritionnelle aux femmes et aux enfants

Secteur thématique	Typologie	Exemples de postes budgétaires contribuant à la nutrition [^]
		Services de sécurité des revenus pour les femmes
	Services sociaux (enfants orphelins et vulnérables)	Services de réinsertion des jeunes sans-abri
	Création de revenus	Création d'actifs Microcrédits Moyens d'existence généraux/création de revenu, coopératives, groupes bénéficiant de microcrédits Programmes de démarginalisation sociale
	Programmes de marché de l'emploi	Programme de recherche d'emploi et de formation
	Aide humanitaire/d'urgence	Préparation face aux catastrophes et interventions ciblant les femmes et les enfants
	Transferts monétaires/Filets de protection sociale	Assurance du bien-être collectif (transferts monétaires conditionnels ou inconditionnels)
	Protection sociale/Assurance /Assistance (enfants)	Services de protection de l'enfance Suppression des frais à la charge des usagers des services de santé
	Protection sociale/Assurance/Assistance (femmes)	Préparation et harmonisation de programmes de participation des femmes à la vie politique et aux prises de décision Crèche et garderie pour les mères actives Suppression des frais à la charge des usagers des services de santé Coupon pour bénéficier de services de santé maternelle Assurance contre les aléas climatiques pour les cultures et les animaux d'élevage
	Protection sociale/Assurance/Assistance (générale)	Projet et programme de lutte contre la pauvreté
	Prestations des services susmentionnés	Gestion de l'information, suivi et évaluation, surveillance, recherche et coordination
WASH	Assainissement uniquement	Régulation, développement, supervision et mise en place d'infrastructures d'assainissement et de traitement des déchets solides Accès à des installations sanitaires de meilleure qualité Gestion de l'élimination des matières fécales Interventions d'assainissement au sein des communautés locales

Secteur thématique	Typologie	Exemples de postes budgétaires contribuant à la nutrition [^]
		Soutien à l'assainissement pour les personnes âgées et handicapées Soutien à l'assainissement pour les enfants et les nourrissons Commercialisation d'installations sanitaires
	Promotion de l'assainissement et de l'hygiène	Promotion de l'hygiène alimentaire* Promotion de l'hygiène environnementale Traitement de l'eau à usage domestique et lavage des mains
	Approvisionnement en eau potable	Création de centres d'alimentation en eau potable Accès à une eau de meilleure qualité Traitement et stockage en toute sécurité de l'eau
	Eau et assainissement (WATSAN)	Approvisionnement en eau et assainissement
	Approvisionnement en eau (général)	Compagnie nationale du stockage et de la distribution de l'eau Amélioration de la qualité de l'eau de source Approvisionnement en eau salubre dans des circonstances spéciales (interventions humanitaires d'urgence)
Environnement propice/transversal	Prestations des services susmentionnés	Gestion de l'information, suivi et évaluation, surveillance, recherche, coordination
	Autonomisation des femmes/Équité	Abolition des mariages d'enfants Renforcement de l'accès des femmes aux ressources
	Développement de la petite enfance*	Activités de stimulation des jeunes enfants
	Gouvernance en matière de nutrition	Investissement dans l'amélioration des politiques nutritionnelles Personnel de nutrition au niveau central

[^]Les exemples ont été élaborés à l'aide de précédentes analyses budgétaires de pays. Pour d'autres exemples de postes budgétaires de pays, consultez le document « [SUN Movement Investment Database](#) ».

*Transversal : peut également être présent dans d'autres secteurs (par exemple, d'autres ministères, domaines).

Comptabilité de la gouvernance en matière de nutrition et du personnel/des salaires

Gouvernance

Les activités de gouvernance, tout comme le fait de pouvoir compter sur un personnel et des processus efficaces, peuvent être les éléments clés d'un environnement propice aux initiatives nutritionnelles. C'est l'une des raisons pour lesquelles les pays ont parfois raison d'envisager un suivi de ces activités dans le cadre de l'analyse budgétaire. La gouvernance fait référence à toute activité ayant des effets sur le système et plus généralement sur la prestation de services. La

terminologie pour décrire ces activités diffère beaucoup (voir [Encadré 1](#)). Aux fins de cette note d'orientation, on se référera aux activités de gouvernance en lien avec un programme particulier (dans le cadre d'un secteur thématique) comme « prestation des services susmentionnés » tandis que les activités de gouvernance plus générale au niveau du gouvernement central seront appelées « environnement propice ». *Quel que soit le terme utilisé, ces activités (p. ex. gestion des informations, coordination, plaidoyer, communications, renforcement des capacités des systèmes, élaboration de politiques) sont essentielles aux programmes de nutrition et doivent faire l'objet d'un suivi lorsque les informations/données sont disponibles. Cependant, elles doivent être exclues de l'analyse si leur suivi est trop contraignant ou difficile.*

Encadré 1. Définition de la gouvernance

La **gouvernance** fait ici référence à toute activité ayant des effets sur le système et plus généralement sur la prestation de services, comme la gestion des informations, la coordination, le plaidoyer et la communication.

- **Gestion des informations** : suivi et évaluation, surveillance, recherche, systèmes statistiques et de données.
- **Coordination** : activités contribuant à l'amélioration de la coordination et du partenariat avec la communauté nutritionnelle dans un contexte national donné.
- **Plaidoyer** : activités influençant les décideurs politiques et les professionnels pour qu'ils accordent une plus grande priorité à la nutrition dans le cadre des politiques, de la planification et du programme financier.
- **Communication** : activités visant à informer les professionnels et le grand public des bonnes pratiques et des changements de comportements.
- **Renforcement des capacités du système** : activités soutenant les systèmes et les fonctions de tous les services et activités de nutrition.
- **Élaboration de politiques** : activités de mise en place et de soutien à la formulation de politiques et de lois, notamment recensement des politiques gouvernementales nationales et diffusion et partage des politiques à différents niveaux (SUN, 2015)

Les activités de gouvernance se catégorisent comme suit :

- **Prestation des services susmentionnés** : temps et coût du personnel travaillant dans la gouvernance pour la nutrition couvert par les budgets ministériels de différents secteurs (santé, éducation, agriculture, protection sociale, WASH).
- **Environnement propice** : temps global du personnel consacré à la gouvernance non couvert par les budgets ministériels comme le bureau des statistiques, le temps du personnel administratif à l'échelon infranational, la gestion des finances publiques, le personnel de sécurité et le personnel responsable des dépenses, des statistiques et des données, etc.

Personnel et salaires

L'une des difficultés d'une analyse du budget de la nutrition est la méthode de repérage et d'évaluation des coûts du personnel, comme les salaires et les avantages sociaux. Procéder au suivi des coûts et des salaires du personnel en lien avec la nutrition au niveau du budget national est complexe. Avant de mener l'exercice d'analyse budgétaire, un pays doit savoir s'il est essentiel pour lui d'évaluer le montant du budget alloué aux salaires et au personnel travaillant dans le domaine de la nutrition. Dans certains cas, les informations concernant les coûts du personnel (comme les frais généraux et les salaires) travaillant dans la nutrition sont fournies par le budget national désagrégé. Le pays pourra alors décider de l'inclure dans l'analyse vu que les informations sont facilement disponibles. Le modèle de fichier Excel d'analyse budgétaire SUN présente une colonne d'aide au suivi de ces informations intitulée : « Le budget inclut-il des frais de personnel ? (Oui/Non) ».

Les conseils sur la méthode de prise en compte des salaires du personnel de la nutrition se limitent à cette consigne. Il peut être difficile de repérer le capital humain de la nutrition au sein d'un budget national (p. ex. quelles rubriques budgétaires contiennent les coûts de personnel de ce capital humain ?) et d'évaluer ou estimer le temps que le personnel de différents secteurs consacre aux activités de nutrition. En outre, la communauté nutritionnelle préconise clairement une intégration de la nutrition à d'autres services (santé, éducation, agriculture, etc.). De ce fait, les pays doivent prendre certaines précautions au moment de calculer le temps que ce personnel extérieur au domaine de la nutrition y consacre car cela peut nuire à leur intégration qui est pourtant fortement recommandée.

Dans certains cas, les coûts du personnel et les salaires sont inclus dans les postes budgétaires (opérationnels) de programmes/activités. Ils ne sont pas séparés, sauf en ce qui concerne le personnel de gouvernance de la nutrition (p. ex. au niveau central) qui n'est pas directement rattaché à un programme. Dans ce cas, il faut éviter une double comptabilisation. Un pays dans cette situation pourra présumer que les coûts du personnel et les salaires sont déjà inclus dans son analyse, par le biais des postes budgétaires des programmes et activités.

Si les informations concernant le personnel et les salaires ne sont ni totalement désagrégées dans d'autres postes budgétaires, ni consolidées dans des postes budgétaires de programmes ou activités (p. ex. avec une rubrique à part pour « Personnel de santé » ou « Salaires du personnel de l'enseignement »), le pays pourra décider s'il estime important ou non de tenir compte du temps du personnel de ces postes budgétaires en lien avec la nutrition. Il n'est pas recommandé de procéder à une évaluation trop approfondie, détaillée ou fastidieuse du temps du personnel de nutrition à moins que cela ne soit dans l'intérêt de l'objectif que s'est fixé un pays et de l'objectif de l'analyse budgétaire^x.

Chaque pays pourra envisager les options suivantes d'évaluation des salaires et coûts du personnel travaillant dans la nutrition :

^x Les outils de recensement de la main-d'œuvre de la nutrition du SPRING ([SPRING's Nutrition Workforce Mapping Toolkit](#)) peuvent aider à recenser le personnel de nutrition travaillant dans le *secteur de la santé*. Les données recueillies grâce à ces outils incluent la taille des effectifs travaillant dans la nutrition, sa composition, ses qualifications, sa disponibilité, les lacunes et leur formation à différents niveaux des infrastructures de santé. Notez qu'il s'agit là d'un exercice différent de l'analyse budgétaire mais qui peut vous aider à mener une revue détaillée du personnel de nutrition travaillant dans le secteur de la santé.

1. Exclure de l'analyse les coûts du personnel, son temps de travail et les salaires, mais les envisager à l'avenir.
2. Inclure uniquement les coûts et le temps de travail du personnel des activités spécifiques à la nutrition du fait qu'ils sont souvent plus clairs et plus simples à calculer.
3. Tenter de calculer le montant du budget alloué à tous les salaires et frais de personnel travaillant dans la nutrition, par exemple en prenant la part du budget ministériel total allouée à la nutrition et en l'appliquant aux postes budgétaires du capital humain dans les ministères/secteurs pertinents. Le personnel de gouvernance pour la nutrition doit être considéré dans le cadre du secteur « environnement propice ».
 - Cela serait semblable à une pondération fondée sur des éléments probants et les pays peuvent considérer les sources d'informations suivantes sur le personnel et les salaires : Plan national de nutrition/cadre commun de résultats, plans chiffrés, budgets de programmes, plans de districts, appels d'offres (tout particulièrement lorsqu'il s'agit de sous-traitance), propositions, documents du domaine public, exercices de recensement de la main d'œuvre^{xi}.

^{xi} Par exemple, les outils du « [SPRING's Nutrition Workforce Mapping Toolkit](#) ».

MALAWI

Étude de cas de pays prenant en compte les salaires/le coût du personnel dans l'analyse



Au Malawi, il a été décidé de procéder à une analyse budgétaire pour trois raisons : comprendre comment le gouvernement du Malawi finance la nutrition, assurer un suivi du financement de la nutrition au niveau tant national qu'infranational, et évaluer les performances au fil du temps.

L'exercice a été mené par une équipe de l'Alliance de la nutrition de l'organisation de la société civile [du Malawi] (la CSONA), le Réseau agricole de la société civile (le CISANET), CARE et des consultants externes. Le calendrier parlementaire dicte le moment de l'analyse, qui doit se dérouler en moins d'une semaine afin de permettre un examen des données, une comparaison des documents stratégiques et la présentation des résultats aux parlementaires, aux organisations de la société civile et à la presse, avant la résolution du budget.

Un large éventail de documents politiques et stratégiques sont consultés dans le cadre de ce processus. Il s'agit entre autres de documents chiffrés indiquant le montant dépensé chaque année dans la nutrition et d'autres domaines connexes. Ces documents sont signés et approuvés par le ministre concerné et par le Cabinet. Cela est essentiel car ils indiquent les sommes que le gouvernement du Malawi envisage de dépenser dans la nutrition et les secteurs connexes (éducation, santé, etc.). Une comparaison du budget annuel avec la stratégie sectorielle permet de déterminer si les dépenses du gouvernement du Malawi sont conformes aux plans énoncés.

Des données sur les salaires et les indemnités sont publiées dans le budget du Malawi mais ces informations sont présentées sous forme de chiffre brut agrégé. Il était auparavant possible de voir les coûts du personnel par centre de coûts et le tableau des effectifs donnait une idée des coûts du personnel en fonction de l'échelle salariale. Avec le passage récent à une budgétisation axée sur la performance, les allocations salariales du personnel sont encore plus agrégées. Toutefois, étant donné cette budgétisation axée sur la performance, de nombreux ministères ont publié un tableau des effectifs selon une échelle salariale. Cela fournit un aperçu global et il est possible de calculer le taux de vacance des postes selon les valeurs de cette échelle salariale et de savoir quels échelons ont été sous-traités.

L'examen des salaires et indemnités du personnel a été compliquée par un processus de décentralisation dans le cadre duquel tous les paiements des salaires au niveau des districts ont été supprimés des budgets ministériels nationaux et dévolus aux conseils de districts. Le paiement des salaires figurera désormais dans les budgets des districts. Le niveau de détail de l'analyse se décide également en fonction du temps disponible. Par conséquent, seuls les postes des recettes sont en général détaillés. Mais plus le processus est renouvelé, plus il deviendra la norme. Une fois qu'il sera bien ancré dans les habitudes, l'équipe saura où chercher les principales allocations spécifiques et contribuant à la nutrition et les coûts du personnel ayant des effets significatifs.

L'analyse budgétaire du Malawi s'est révélée utile pour glaner des renseignements sur les allocations constatées. Elle a également contribué à nouer des relations précieuses ayant permis d'encourager l'augmentation des allocations et de repérer la discontinuité des politiques ou le manque de financement d'objectifs stratégiques dans le cadre du budget de l'année en cours.

Du fait que l'équipe a maintenant analysé un certain nombre de budgets, la priorité est désormais de passer à la phase d'élaboration d'un budget. Les précédents budgets pourraient être présentés et reliés aux performances concrètes enregistrées à ce jour et les rapports pourraient exposer le degré d'efficacité des budgets dans la réalisation des indicateurs nutritionnels.

GAMBIE

Étude de cas de pays prenant en compte les salaires/le coût du personnel dans l'analyse



Les parties prenantes en Gambie ont défini les objectifs suivants d'une analyse budgétaire de la nutrition menée récemment :

1. Déterminer le montant des ressources investies dans la nutrition au niveau national, aussi bien dans les interventions spécifiques à la nutrition que dans celles y contribuant.
2. Créer des campagnes de plaidoyer pour un accroissement des allocations budgétaires et une mobilisation des ressources des partenaires.

Le budget national a été la source de données primaire. L'équipe ayant mené l'analyse a su isoler les salaires du personnel de l'Agence nationale de nutrition et inclure ces informations dans l'analyse. D'autres secteurs plus larges qui avaient généralement été inclus dans des analyses précédentes (comme les programmes d'alimentation dans les écoles du ministère de l'Éducation primaire et secondaire) n'ont pas vu leurs salaires être inclus dans l'analyse car l'équipe n'a pas pu définir clairement les éléments des coûts du personnel/salaires de ces autres secteurs simplement sur la base des informations du budget national.

Les résultats de cet exercice, auquel le Secrétariat du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) a participé, sont utilisés pour plaider en faveur d'une augmentation des allocations budgétaires du gouvernement en faveur de la nutrition et en faveur d'un accroissement des ressources des donateurs et des partenaires.

Dans le cadre des prochaines analyses budgétaires, l'équipe envisage de travailler avec tous les secteurs concernés pour détailler leurs budgets consacrés aux interventions nutritionnelles, notamment les salaires et frais du personnel travaillant dans la nutrition. L'équipe fera appel à des mesures de renforcement des capacités pour faciliter les prochaines analyses.

Étape 3 — Analyse des postes budgétaires

Auparavant, l'approche d'analyse budgétaire du Mouvement SUN comportait une pondération facultative des postes budgétaires. Un examen des précédentes analyses budgétaires a révélé que l'unique avantage d'une telle pondération est qu'elle réunit les parties prenantes qui examinent minutieusement leurs budgets et programmes et prennent conscience des contributions de chaque ministère ou agence à la nutrition. Le Mouvement SUN a décidé qu'une pondération arbitraire ne doit pas faire partie de l'exercice d'analyse budgétaire car trop

subjective, imprécise et déroutante. De ce fait, une pondération, arbitraire ou normative (p. ex. doublement, quadruplement),^{xii} n'est pas recommandée.

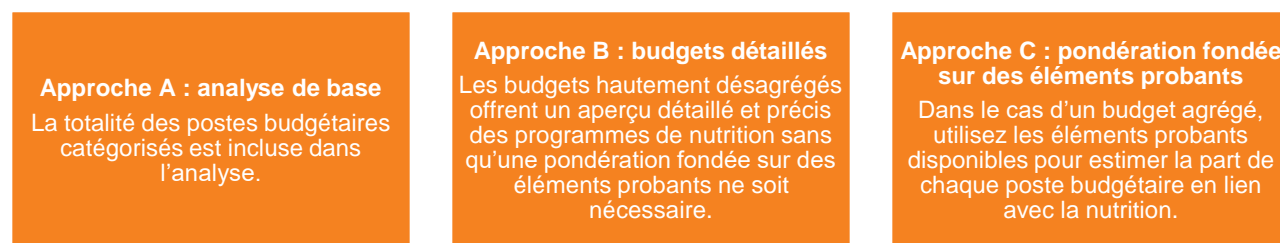
Selon la structure et le format du budget, les postes budgétaires peuvent présenter des allocations de très haut niveau, parfois même de niveau ministériel. En outre, certains postes budgétaires peuvent correspondre à des coûts d'immobilisations (infrastructures, installations ou biens matériels) ou correspondre à tout un secteur (approvisionnement en eau potable, infrastructures en milieu rural). Ces activités peuvent parfois remédier aux principaux facteurs déterminants sous-jacents de la malnutrition. Il n'est néanmoins pas possible de déterminer ou d'évaluer directement leurs effets sur les résultats en matière de nutrition car aucune information n'est fournie sur les bénéficiaires de ces allocations (à savoir entre autres si c'est bien les personnes qui ont besoin des interventions qui en bénéficient). Ces activités seront également supprimées des mesures d'impact (p. ex. s'il n'est pas possible d'évaluer leur effet sur les résultats nutritionnels). Si aucune information sur la population cible, sur la couverture ou sur les résultats potentiels n'est disponible, il vaut mieux exclure le poste budgétaire de l'analyse. Comme indiqué ci-avant, si ces postes budgétaires sont clairement en lien avec la nutrition mais ne fixent pas d'objectif ou d'indicateur clair, il est peut-être bon de les reconsidérer et de les inclure ou de les ré-évaluer dans le cadre du Plan national de nutrition. Ces programmes pourront être catégorisés comme « **contribuant potentiellement à la nutrition** ». Il est conseillé aux pays d'attribuer un code distinct à ces programmes et d'inclure ultérieurement une composante, un indicateur ou un objectif de nutrition dans le plan.

Pour certains postes budgétaires spécifiques à la nutrition, le suivi est plus simple. C'est le cas par exemple d'une activité particulière d'un programme intégré ou d'une activité/intervention spécifiée faisant clairement référence aux actions nutritionnelles à fortes retombées figurant dans la série *The Lancet* de 2013 sur la nutrition maternelle et infantile. Dans ce cas, il y a assez d'informations pour catégoriser le poste budgétaire comme étant spécifique ou contribuant à la nutrition. Cependant, nombreux sont les budgets nationaux qui ne présentent pas un niveau assez haut de désagrégation des données. Le plus souvent, les postes budgétaires reflètent une intervention globale comme un programme intégré pour la santé maternelle et infantile. Les pays pour qui cet exercice est nouveau et qui disposent de peu de ressources et de peu de temps peuvent choisir de mener une analyse de base tandis que les pays avec plus d'expérience et plus de temps et de ressources peuvent opter pour une analyse pondérée fondée sur des éléments probants (voir les options ci-dessous). Les pays envisageant cette solution peuvent anticiper en allouant une part d'un poste budgétaire particulier contribuant aux résultats de nutrition. La manière d'évaluer cette part est d'analyser en détail ses activités en procédant à une revue documentaire (cadres communs de résultat, plans nationaux de nutrition, plans chiffrés, etc.) et à des entretiens avec les principaux informateurs. Des données désagrégées pour les postes budgétaires spécifiques à la nutrition sont tout particulièrement importantes pour définir les déficits financiers des interventions à fortes retombées et y remédier pour s'assurer qu'elles contribuent réellement à la réalisation des six cibles de nutrition mondiales.

^{xii} Une pondération normative correspond à un doublement (100 % appliqués à des interventions spécifiques à la nutrition, 25 % à des interventions y contribuant), à un quadruplement (100 %, 75 %, 50 %, 25 %) ou à une autre forme prescriptive de pondération n'impliquant pas d'évaluation ou de jugement par les parties concernées.

Du fait que le Mouvement SUN ne recommande plus de procéder à une pondération arbitraire facultative, plusieurs approches d'analyse sont proposées aux pays (**Figure 2**). Elles sont présentées ci-après. **Ces options ne sont en aucun cas prescriptives et les pays peuvent bien entendu les adapter à leur propre contexte.**

Figure 2. Approches pour l'étape 3



- A. Les pays ne disposant pas d'un budget désagrégé^{xiii}, menant l'exercice d'analyse du budget de la nutrition pour la première fois et/ou disposant de temps, de ressources et de données limités préféreront l'analyse de base. Ils procéderont alors à un repérage et à une catégorisation des rubriques budgétaires spécifiques et contribuant à la nutrition ainsi que de celles contribuant potentiellement à la nutrition, comme décrit dans l'étape 1 (Repérage des postes budgétaires) et l'étape 2 (Catégorisation des postes budgétaires). Ces pays pourront également inclure le montant intégral de chaque poste budgétaire déterminé dans leur calcul. Pour ce type d'analyse, il est essentiel d'inclure uniquement les postes budgétaires qui concernent directement la nutrition. Cela évite toute surestimation de programmes ou d'interventions ayant en réalité des retombées minimales sur les résultats nutritionnels d'un pays. Les pays menant une analyse de base et disposant de budgets qui ne sont pas séparés en composantes ou parties de programmes (qui ne sont donc pas désagrégés) doivent absolument inclure les postes ou rubriques budgétaires clairement spécifiques ou contribuant à la nutrition (ou contribuant potentiellement à la nutrition). Ils doivent en outre s'efforcer d'améliorer la qualité et la disponibilité de leurs données à l'avenir. Cela peut se faire à l'aide de critères d'inclusion établis selon des normes (voir les critères d'inclusion de l'étape 1). La totalité des postes/programmes est incluse sans aucune pondération. Les postes ou mesures catégorisés comme « contribuant potentiellement à la nutrition » devront être retravaillés ou ré-examinés pour en faire, au final, des postes ou mesures pertinents à la nutrition afin de les catégoriser comme « contribuant à la nutrition ».
- B. Un pays au budget très bien désagrégé^{xiv} peut mener une analyse budgétaire détaillée de la nutrition sans avoir à estimer le montant de chaque poste budgétaire contribuant à la nutrition. C'est le cas lorsque les budgets nationaux sont désagrégés à un niveau suffisant pour permettre une délimitation claire des montants budgétaires contribuant aux résultats nutritionnels (p. ex. le Guatemala et le Pérou). Dans ce cas, la décomposition des postes budgétaires fournit assez de détails pour catégoriser un poste budgétaire comme étant

^{xiii} Les postes budgétaires sont hautement agrégés ou regroupés à un très haut niveau.

^{xiv} Les postes budgétaires sont clairement séparés en composantes précises, comme des composantes détaillées de programmes.

spécifique ou contribuant à la nutrition. Les postes budgétaires déterminés offrent alors un aperçu détaillé et précis du budget total de nutrition d'un pays.

- C. La pondération fondée sur des éléments probants est possible pour un pays ne disposant pas d'un budget hautement désagrégé mais ayant une certaine expérience dans l'analyse du budget de la nutrition, suffisamment de temps, de ressources, de données et d'expertise pour mener à bien une analyse plus détaillée ou personnalisée. Il procédera alors à une estimation fondée sur des éléments probants de la part de chaque poste budgétaire en lien avec la nutrition (cela peut varier de 1 % à 100 %) (voir [Encadré 2](#)). Souvent, le montant total (100 %) des postes spécifiques à la nutrition est pris en compte. L'avantage d'une analyse avec pondération fondée sur des éléments probants est qu'elle réunit les parties prenantes qui examinent minutieusement leurs budgets et leurs programmes et peuvent prendre conscience des contributions de chaque ministère ou agence à la nutrition. Une telle démarche exige des parties prenantes qu'elles revoient chaque poste budgétaire repéré et décident du montant (somme ou pourcentage) du poste contribuant aux résultats nutritionnels. Il faudra envisager l'étude de documents supplémentaires pour procéder à cette désignation fondée sur des faits probants. Les valeurs sélectionnées doivent être validées par le gouvernement et d'autres parties prenantes. Le principal objectif d'une pondération fondée sur des éléments probants est de renforcer la cohérence au moment de rendre compte des résultats. Cette pondération ne se traduit pas forcément par des allocations concrètes. Il s'agit plutôt d'une estimation du montant devant être alloué aux activités contribuant aux résultats nutritionnels. Produire un rapport comprenant une part importante de postes contribuant à la nutrition auxquels est accordée une faible pondération (p. ex. moins de 5 %) en raison d'un manque d'informations n'est pas la meilleure façon de procéder à un suivi des dépenses. Dans ce cas, ces postes budgétaires peuvent être catégorisés comme « contribuant potentiellement à la nutrition » et exclus de l'analyse mais ré-examinés

ultérieurement pour qu'ils concernent plus la nutrition, afin qu'ils finissent par être catégorisés comme « contribuant à la nutrition ».

Encadré 2. Conseils aux pays avant une pondération fondée sur des éléments probants

Il peut être important de connaître :

- L'objectif global de l'exercice et sa pertinence à des fins de plaidoyer ;
- L'éventuelle crédibilité de la pondération fondée sur des éléments probants auprès des parties prenantes ;
- Le degré de décentralisation et la disponibilité de plans et budgets infranationaux ;
- La disponibilité et la qualité des documents de référence :
 - Budgets de l'année précédente.
 - Plan national de nutrition, cadre commun de résultats ou plan similaire.
 - Budgets sectoriels ou ministériels.
 - Budgets et plans infranationaux.
 - Données hors budget (plateforme de gestion de l'aide/Dev Tracker).
 - Rapports du vérificateur général des comptes (permettant de comparer les allocations et les dépenses).
 - Examen de l'efficacité au regard du coût ou études d'allocation budgétaires.
- Temps et ressources nécessaires :
 - Pour rencontrer les parties prenantes pertinentes dont :
 - Ministères d'exécution, Ministre des finances, gouvernements infranationaux.
 - Partenaires de mise en œuvre (p. ex. OMS, UNICEF ; ONG, société civile).
 - Point focal du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) et ses collaborateurs.
 - Pour décider de l'allocation des ressources au moment de communiquer avec les parties prenantes

AFGHANISTAN

Étude de cas de pays : analyse budgétaire de base



L'Afghanistan a mené son tout premier exercice d'analyse budgétaire en 2019.

Les objectifs de cette analyse étaient les suivants :

1. Connaître le montant exact du budget national alloué par le gouvernement afghan aux interventions spécifiques et contribuant à la nutrition ;
2. Fournir des éléments probants pouvant servir à plaider en faveur d'une augmentation des investissements dans la nutrition ;
3. Tirer les enseignements du processus pour les prochaines analyses budgétaires.

Comme il s'agissait de la première analyse budgétaire du pays, l'Afghanistan s'est contenté du document de budget national et n'a pas inclus de sources supplémentaires ou provenant d'autres parties prenantes. S'il est vrai que des représentants des Nations Unies et de partenaires de développement ont été invités à participer, l'objectif premier était d'impliquer avant tout le gouvernement et les acteurs du système budgétaire. Les prochaines analyses pourront impliquer d'autres acteurs. Les représentants ont le sentiment d'avoir beaucoup à apprendre sur le processus et estiment qu'ils peuvent encore l'améliorer.

Ils ont choisi de procéder à un exercice de pondération simple qui leur a permis de calculer le pourcentage de chaque allocation dans le budget total, afin de mieux comprendre la contribution de chaque rubrique budgétaire à la nutrition, l'objectif étant de fournir des éléments probants à des fins de plaidoyer.

L'ensemble du processus a pris plusieurs semaines. La première étape consistait en une discussion sur le besoin d'analyse lors d'une réunion du comité exécutif. Ensuite, les consignes du Mouvement SUN ont été traduites dans la langue locale, des ateliers de travail et des réunions avec les parties prenantes ont été organisés, des e-mails de suivi ont été envoyés et c'est par le biais du site Web du Ministère des finances qu'ont été contactés les ministères n'ayant pas répondu ou ceux qui n'avaient pas renvoyé toutes les informations demandées.

L'un des problèmes mis en lumière est que certains ministères ne comprennent pas bien ce que sont des interventions spécifiques et des interventions contribuant à la nutrition. La communication est fondamentale, notamment le choix des personnes responsables au niveau ministériel. Même si l'exercice qu'ils ont mené était relativement simple, il a fallu beaucoup patienter avant d'obtenir les contributions des parties prenantes.

Les résultats de l'analyse ont été présentés à des personnes de comités exécutifs et ont reçu un accueil mitigé. L'approche et les données seront utilisées pour les activités de plaidoyer en faveur des investissements déjà prévues pour 2020. L'Afghanistan envisage d'établir un petit comité et entrera en contact avec chaque ministère pour que les prochains exercices soient menés ensemble afin d'améliorer la compréhension, l'adhésion et la communication.

YÉMEN

Étude de cas de pays pour l'analyse budgétaire de base

Dans le cadre de la toute dernière analyse budgétaire, l'équipe SUN du Yémen a accepté de recueillir des données sur la nutrition auprès de points focaux SUN des cinq secteurs ayant de fortes retombées sur la nutrition : santé, agriculture/pêche, éducation, protection sociale et WASH. L'objectif de l'exercice était de dresser un aperçu des interventions dans ces domaines dévolus au gouvernement et à des partenaires humanitaires et du développement, et ainsi aider à la prise de décisions sur la base de faits probants et à la planification des interventions nutritionnelles (combler les lacunes). L'ensemble du processus a pris entre deux et trois mois.

Vu la situation actuelle au Yémen, la plupart des données budgétaires provenaient des agences des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et de donateurs. Par exemple, le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation a recueilli des données auprès des agences concernées comme les instituts de recherche agricole, les entreprises et les institutions affiliées au Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, l'Union coopérative agricole, le Fonds de promotion de production agricole et piscicole, le Ministère des finances et le Ministère de l'eau et de l'environnement. L'équipe a également consulté des organisations internationales travaillant avec le secteur agricole comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de Développement agricole.

L'équipe SUN au Yémen a dû faire face à de nombreuses difficultés au cours de ce processus, telles que l'absence de données détaillées et exactes sur les activités et projets, notamment sur les activités mises en œuvre par des partenaires internationaux. Les ministères ont tenté d'éviter les impasses en créant un système électronique au sein même du cadre pour assurer le suivi des données et du processus de mise en place. L'équipe SUN au Yémen a signalé ce problème lors des réunions du comité directeur et celles du réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN afin de promouvoir la diffusion des principes et de renforcer la confiance.

Vu le manque de données et de confiance dans l'application d'une pondération des postes budgétaires, l'équipe SUN au Yémen a décidé de mener une analyse de base impliquant un repérage des postes budgétaires des cinq secteurs de nutrition et leur catégorisation comme « contribuant à la nutrition » ou « spécifiques à la nutrition ». Tous ces postes budgétaires ont été inclus dans l'analyse budgétaire, sans pondération.

Pour les prochaines analyses, l'équipe SUN au Yémen a demandé à obtenir plus de détails et de consignes, et notamment à organiser un webinaire, afin de procéder à une pondération fondée sur des éléments probants des postes budgétaires de nutrition. L'équipe prévoit également un suivi des interventions menées par les organisations de la société civile et le secteur privé.

PAYS X (exemple de résumé)

Exemple d'étude de cas avec pondération fondée sur des éléments probants

Cet exemple a été compilé à partir de différentes consultations de pays et ne fait référence à aucun pays en particulier.

Le pays X a récemment terminé sa quatrième analyse du budget de la nutrition. Le point focal SUN local et la plateforme nationale multi-acteurs de la nutrition ont mis en lumière l'objectif de l'analyse suivant : mener un examen plus nuancé du budget national de nutrition en procédant à une estimation des montants précis des budgets ministériels pertinents en lien avec des programmes spécifiques et contribuant à la nutrition, dans le but de renforcer la confiance dans l'analyse et d'améliorer les activités de plaidoyer en faveur d'une hausse des financements dans la nutrition.

Le point focal du pays X a réuni toutes les parties prenantes pertinentes pour présenter un résumé du cadre commun de résultats chiffré le plus récent et du Plan national de nutrition, afin de proposer une méthodologie d'analyse budgétaire et d'obtenir l'adhésion de tous les partenaires. Des représentants des Ministères de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, du genre et du développement des enfants, de l'eau et de l'irrigation, des affaires sociales et de l'aide humanitaire, de la planification et des finances, ont communiqué leurs budgets validés les plus récents et ont organisé des entretiens en face à face avec le point focal. Des représentants du réseau de la société civile et d'organisations non gouvernementales locales étaient également présents et ont convenu du plan et de la méthodologie à adopter pour mener l'analyse budgétaire.

Avant les réunions en face à face avec les parties prenantes, le point focal et son équipe ont passé en revue, manuellement et une par une, chaque rubrique des budgets ministériels afin de repérer les postes budgétaires de nutrition et de les catégoriser (comme « spécifiques à la nutrition » ou « contribuant à la nutrition ») en les comparant avec le contenu du cadre commun de résultats et du Plan national de nutrition. Étant donné que tous les budgets nationaux ont été présentés de manière très agrégée, leur niveau de détail était faible. Ainsi, une analyse approfondie de chaque rubrique budgétaire (activités, objectifs, résultats attendus, bénéficiaires) a été menée en procédant à des entretiens en face à face avec des personnes en charge des ressources des ministères pertinents qui connaissaient bien les programmes et les budgets. Lors de ces entretiens, les parties prenantes ont clarifié et confirmé les postes budgétaires catégorisés ainsi que la part de chaque poste attribuable à la nutrition. Ils ont pour cela passé en revue 1) les résultats attendus (effet théorique des plans nationaux vs situation réelle) ; et 2) la population cible (bénéficiaires directs et indirects d'une action menée). Les postes budgétaires spécifiques à la nutrition ont été entièrement attribués aux résultats de nutrition (100 %) tandis que ceux contribuant à la nutrition ne l'ont été que partiellement selon leur nature (entre 9 % et 88 %).

Un atelier de travail a été organisé, réunissant toutes les parties prenantes pour présenter et valider les résultats préliminaires. Des questions ont été posées, des discussions en petit groupe ont eu lieu pour améliorer la catégorisation et l'attribution des postes budgétaires. Les représentants ont indiqué avoir très confiance dans le processus et les résultats.

L'analyse finale a révélé que 3,6 % du budget gouvernemental général peuvent être attribués à la nutrition (mesures spécifiques et contribuant à la nutrition). Cependant, la majorité était des mesures contribuant à la nutrition prises par les Ministères de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, du genre et du développement des enfants, et de l'eau et de l'irrigation. Ces résultats serviront à orienter les activités de plaidoyer à venir et à demander davantage de fonds pour les interventions nutritionnelles ayant de fortes retombées sur les populations les plus vulnérables du pays X.

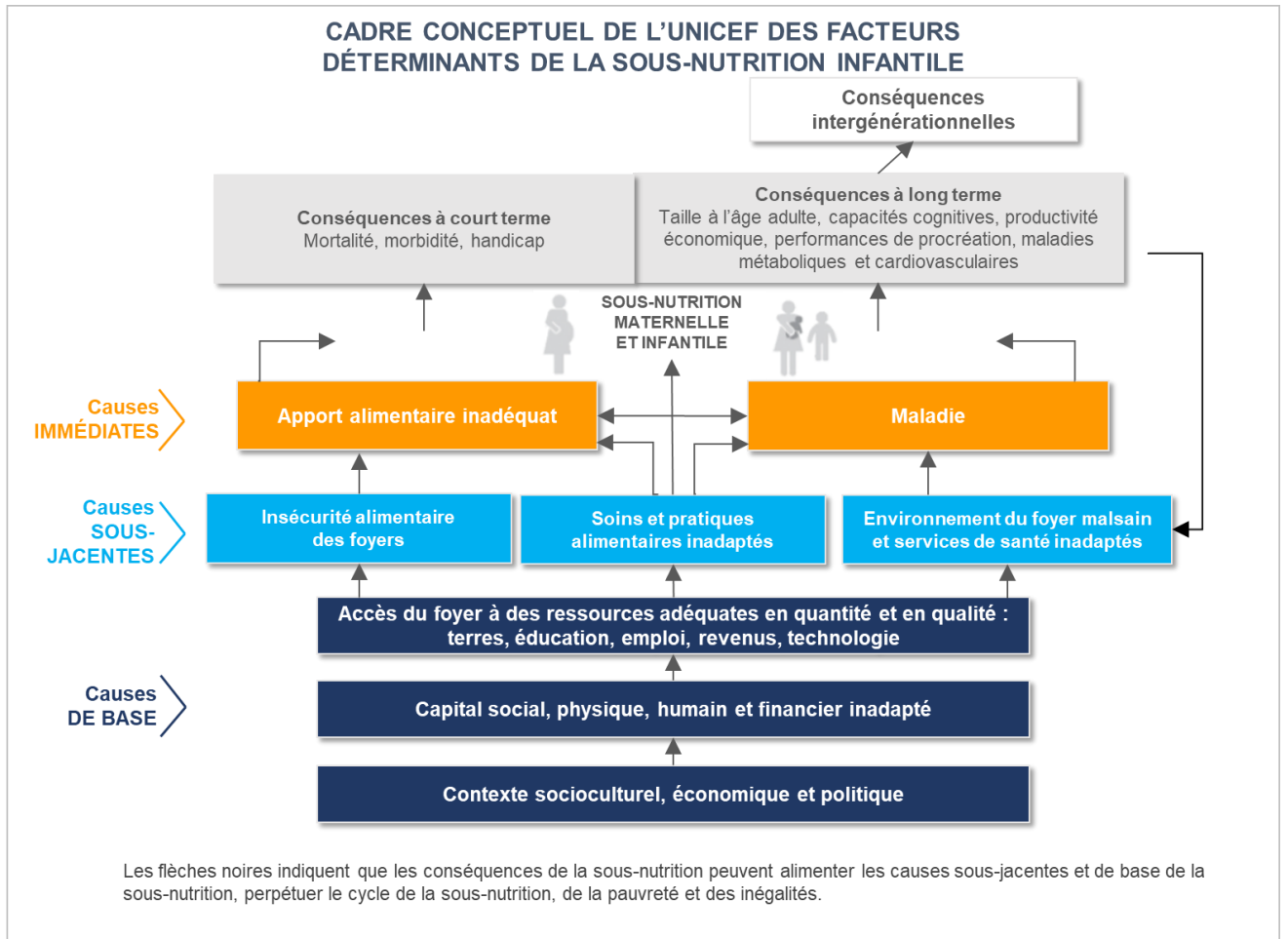
Références

1. MQSUN+. *Approaches for Nutrition Costing and Financial Tracking in SUN Countries: A Guidance Note.*; 2020.
2. Fracassi P, Picanyol C, Knechtel W, et al. *Budget Analysis for Nutrition: A Guidance Note for Countries (2018).*; 2018. <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2018/05/2018-Guidance-for-Budget-Analysis.pdf>.
3. MQSUN+. Subnational Budget Analysis for Scaling Up Nutrition: Assessing the role of subnational governments in financing nutrition. 2018;(February):1-12. https://mqsunplus.path.org/wp-content/uploads/2020/01/Guidance-Brief-part-1_Subnational-Budget-Analysis_16Apr18.pdf.
4. MQSUN+. *Subnational Budget Analysis for Scaling Up Nutrition: Tracking Nutrition Expenditures at the Subnational Level.*; 2018. <https://mqsunplus.path.org/resources/guidance-note-subnational-budget-analysis-for-scaling-up-nutrition/>.
5. Maternal and Child Nutrition Study Group. Executive Summary of The Lancet Maternal and Child Nutrition Series. *The Lancet*. 2013;5(1):1-12. <https://www.thelancet.com/pb/assets/raw/Lancet/stories/series/nutrition-eng.pdf>.
6. Banking on Nutrition Partnership. *Synthesis of Evidence of Multi-sectoral Approaches for Improved Nutrition.*; 2017. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Banking_on_Nutrition_evidence_synthesis_advanced_copy_November_2017.pdf.
7. Aho A, Kabore J, Ndiaye S, Zagre N. Nutrition budget analysis at national level: A contribution to a revised approach from West Africa. *Nutrition Exchange*. 2019;(12):11-13. https://www.enonline.net/attachments/3164/NEX12_English_20July19_8-10.pdf.
8. UNICEF. *UNICEF's Approach to Scaling up Nutrition for Mothers and Their Children*. New York; 2012. https://www.unicef.org/nutrition/files/Unicef_Nutrition_Strategy.pdf.

Annexe 1. Cycle SUN de planification et de mise en œuvre

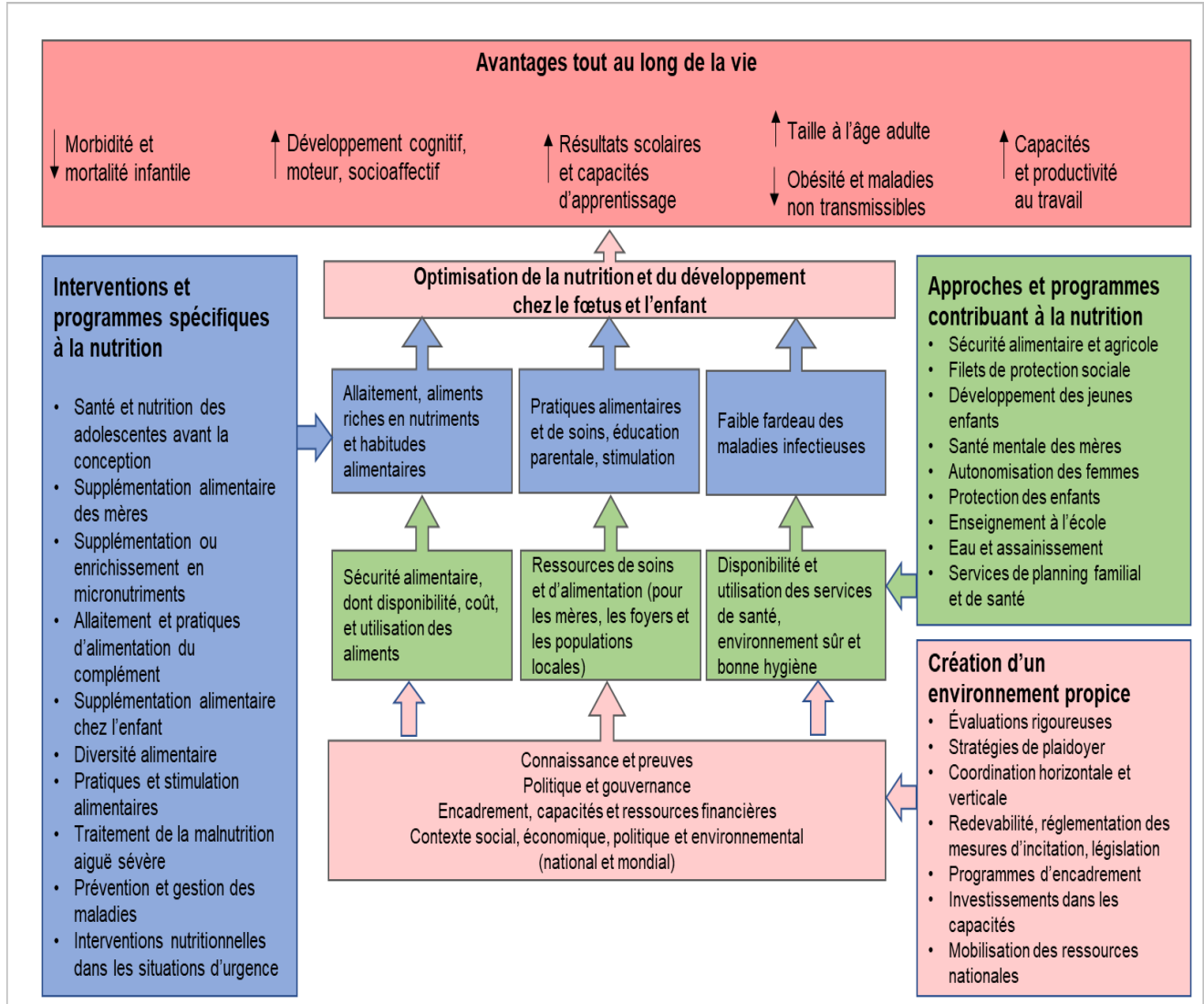


Annexe 2. Cadre conceptuel de l'UNICEF^{xv}



^{xv} Source : adapté de : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). *UNICEF's Approach to Scaling up Nutrition for mothers and their children*. 2012. https://www.unicef.org/nutrition/files/Unicef_Nutrition_Strategy.pdf

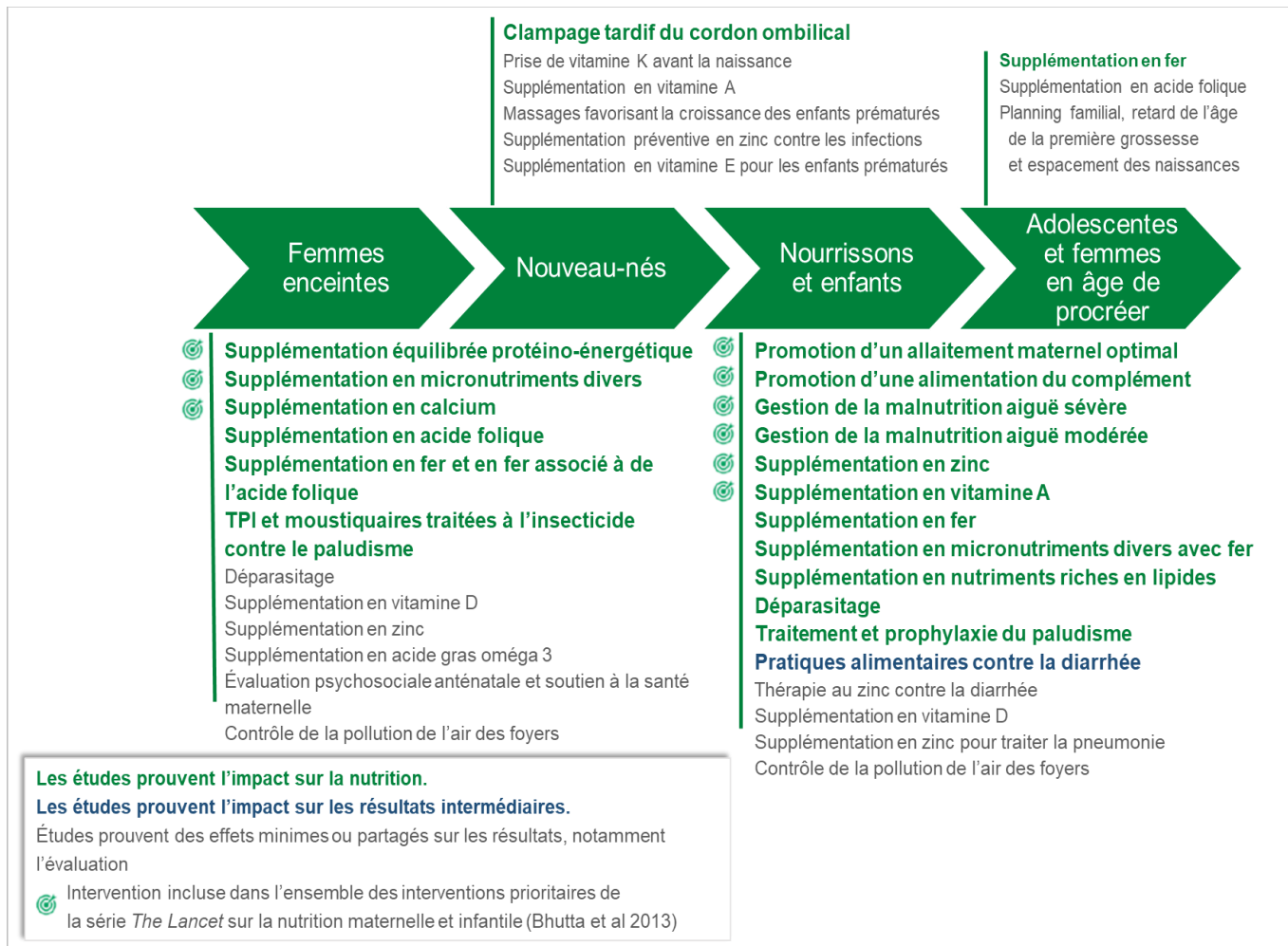
Annexe 3. Cadre de mesures visant à assurer un développement et une nutrition fœtaux et infantiles optimaux^{xvi}



^{xvi} Source : adapté de : Maternal and Child Nutrition Study Group. Executive Summary of The Lancet Maternal and Child Nutrition Series. The Lancet. 2013;5(1):1-12. <https://www.thelancet.com/pb/assets/raw/Lancet/stories/series/nutrition-eng.pdf>.

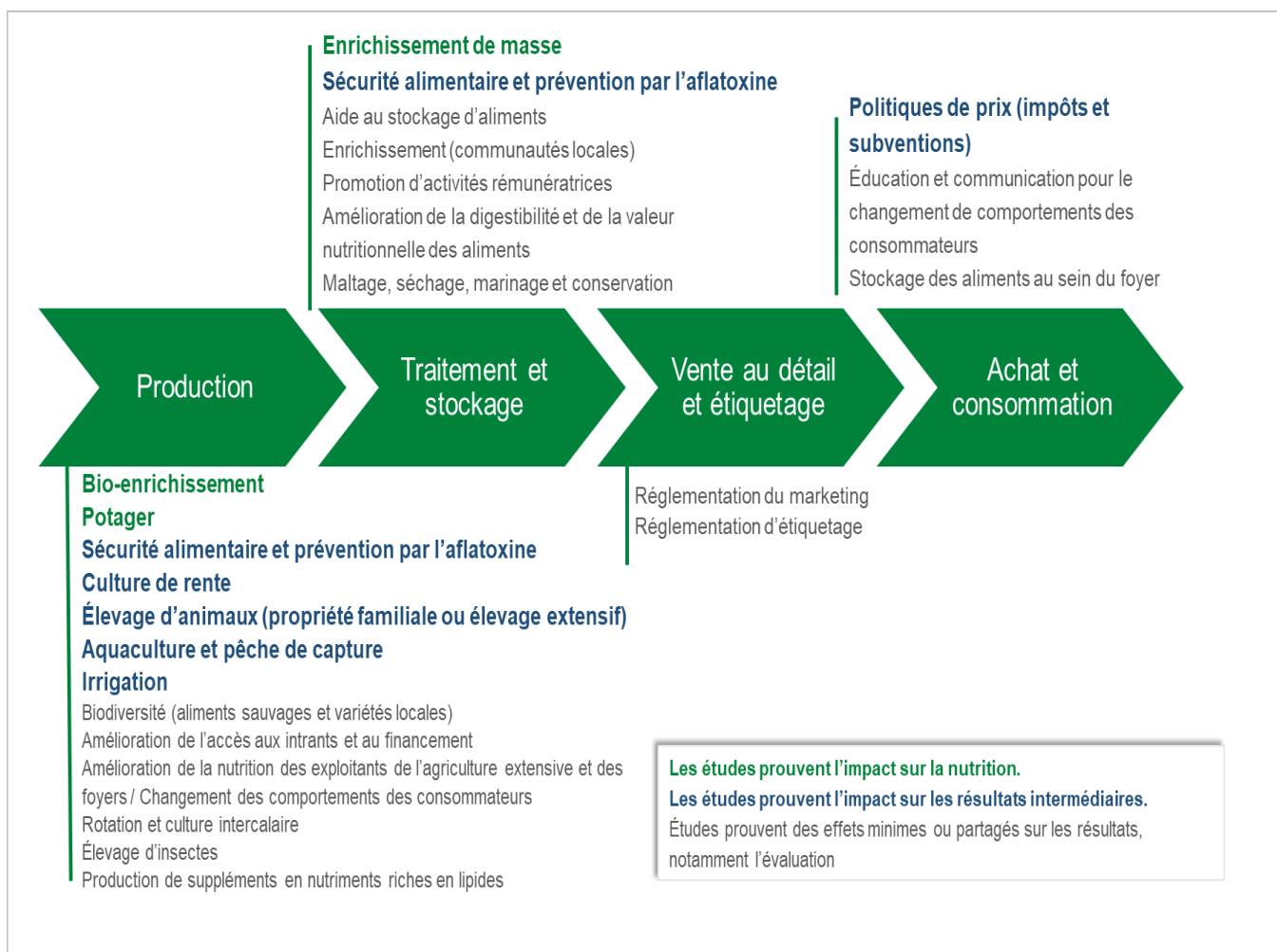
Annexe 4. Preuves de l'impact des interventions sur la nutrition^{xvii}

Interventions de santé avec impact sur la nutrition

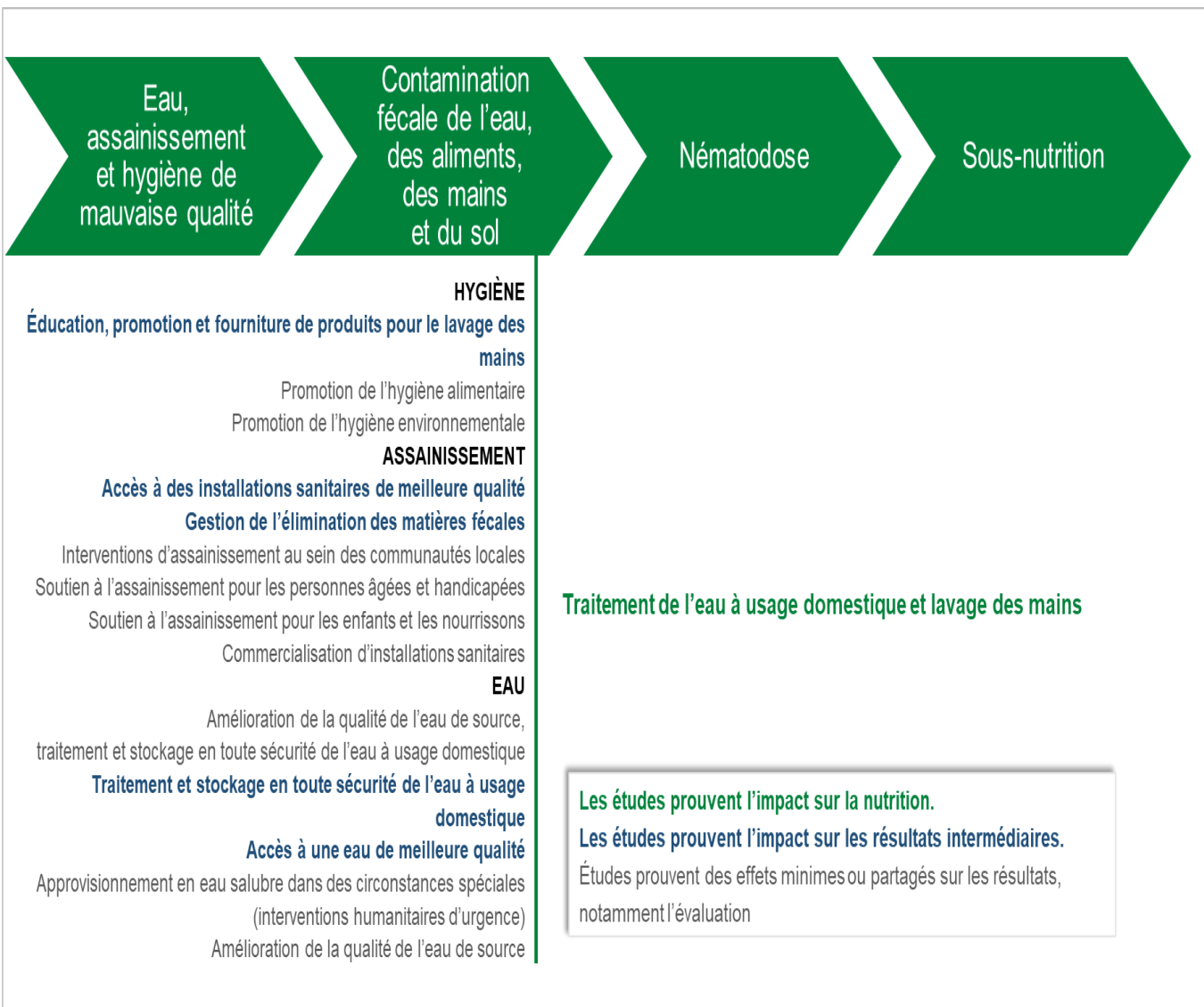


^{xvii} Source : adapté de : Banking on Nutrition Partnership. (2017). Synthesis of Evidence of Multisectoral Approaches for Improved Nutrition. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Banking_on_Nutrition_evidence_synthesis_advanced_copy_November_2017.pdf

Interventions agricoles avec impact sur la nutrition



Interventions WASH avec impact sur la nutrition



Interventions de protection sociale avec impact sur la nutrition

Assistance sociale

Transferts monétaires assortis de conditions

Transferts alimentaires en nature

Transferts monétaires non assortis de conditions

Coupon pour bénéficier de services de santé maternelle

Suppression de frais à la charge des usagers (services de santé)

Bons alimentaires

Programmes de travaux publics

Alimentation dans les écoles

Transferts sociaux (allocations familiales et rentes non contributives)

Rations alimentaires à emporter

Coupons pour la garde d'enfants pour soutenir l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Assurance sociale

Assurance santé

Sécurité sociale

Assurance contre les aléas climatiques pour les cultures et les animaux d'élevage

Mesures de protection du marché de l'emploi

Acquisition de nouvelles

compétences et transferts d'actifs

Les études prouvent l'impact sur la nutrition.

Les études prouvent l'impact sur les résultats intermédiaires.

Études prouvent des effets minimes ou partagés sur les résultats, notamment l'évaluation